

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 05/10/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20221004-126103-DE-1-1

**Séance du mardi 4 octobre
2022
D-2022/307**

Date de mise en ligne : 07/10/2022

certifié exact,

Aujourd'hui 4 octobre 2022, à 14h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Madame Catherine FABRE absente de 15h30 à 18h00, Monsieur Bernard-Louis BLANC présent jusqu'à 16h30, Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 16h58, Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 17h30.

Excusés :

Madame Brigitte BLOCH, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE,

**Convention Pluriannuelle d'Objectifs (2022-23-24) entre
l'association Zébra 3 et l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, le
Département de la Gironde et la Ville de Bordeaux. Signature.
Autorisation**

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des objectifs énoncés dans le projet de mandature 2020-2026, présenté au conseil municipal du 30 mars 2021, cadre de référence de la politique culturelle de la ville de Bordeaux, la Ville s'engage à consolider les soutiens au fonctionnement apportés aux opérateurs œuvrant dans le domaine culturel.

A ce titre, une convention triennale d'objectifs a été établie avec l'association Zébra3 et partagée avec les partenaires institutionnels : l'État, la Région Nouvelle Aquitaine et le Département de la Gironde. Elle marque une nouvelle étape dans l'engagement des parties à soutenir la création contemporaine, les lieux de production et de diffusion artistique, et l'accompagnement artistique, dans une démarche de coopération affirmée. La présente convention précise les conditions du partenariat et les engagements des parties afin de soutenir les activités et projets de Zébra3.

La convention s'inscrivant dans le cadre de référence de la politique culturelle de la Ville de Bordeaux, l'Association s'engage en outre à :

- Inclure une dimension professionnelle,
- Promouvoir l'Education Artistique et Culturelle tout au long de la vie (plusieurs degrés d'implication possible),
- Développer une démarche promouvant la parité et l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gestion, la coordination et la programmation des projets,
- Développer une démarche écoresponsable dans la réalisation de l'ensemble des projets,
- S'inscrire dans le territoire : avoir une interaction directe pour et avec le territoire (économique, social, culturel...),
- Développer une action territoriale au travers des actions pédagogiques, des projets hors les murs, le développement d'espaces de rencontre, la mise en œuvre d'actions de médiation,
- Développer de nouvelles coopérations sur le territoire et au-delà,
- Assurer la visibilité, la diffusion et la professionnalisation du travail des artistes qu'elle accompagne sur le territoire.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention et tous les documents afférents.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 octobre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

2022-2023-2024

**ÉTAT – REGION NOUVELLE- AQUITAINE – DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
VILLE DE BORDEAUX - ASSOCIATION ZEBRA3**

Vu le règlement de l'Union Européenne n°651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au *Journal Officiel de l'Union Européenne* du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;

Vu le régime cadre exempté de notification N°SA.42681 relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2023 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L1111-4 ;

Vu la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 ;

Vu le décret n° 2020-1754 du 29 décembre 2020 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 ;

Vu la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine ;

Vu l'article 1 du décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret 2010-146 du 16 février 2010 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la circulaire du 15 janvier 2018 relative aux modalités d'application du dispositif de labellisation et au conventionnement durable dans le domaine des arts plastiques ;

Vu le Contrat de filière arts plastiques et visuels Nouvelle-Aquitaine 2018 - 2020, signé entre l'État, la Région et le réseau Astre le 28 juin 2018 ;

Vu la convention financière annuelle en date du 12 avril 2022 et ses avenants en faveur de l'association Zébra3 ;

Vu le décret du 27 mars 2019, portant nomination de Madame Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de Gironde ;

Vu les circulaires signées entre les ministres de l'Éducation nationale et de la culture, du 3 mai 2013 et 10 mai 2017, relatives au développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle ;

Vu la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

Vu le plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans le spectacle vivant du Ministère de la Culture du 25 novembre 2021 ;

Vu les programmes n° 131 et n° 361 de la Mission Culture ;

Vu la délibération n° 2022-424-SP du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine en date du 21 mars 2022 ;

Vu la délibération de la commission permanente du Conseil Départemental de la Gironde en date du 10/10/2022 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux en date du 04/10/2022;

Entre

d'une part,

☒ **L'État**, représenté par Madame la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité du Sud-Ouest, préfète de Gironde,

☒ **La Région Nouvelle-Aquitaine**, représentée par Monsieur Alain ROUSSET, président du Conseil régional, autorisé à signer la présente convention par délibération de l'assemblée plénière en date du 21 mars 2022,

☒ **Le Conseil Départemental de la Gironde**, représenté par Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Gironde, Jean Luc GLEYZE, autorisé à signer la présente convention par délibération de la commission permanente en date du 10/10/2022

☒ **La Ville de Bordeaux**, représentée par Monsieur Pierre HURMIC, Maire de la ville, dûment habilité autorisé à signer la présente convention par délibération du conseil municipal du 04/10/2022,

et

d'autre part,

☒ **Zébra3**, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé, 10 Quai de Brazza, 33100 BORDEAUX représentée par son président Monsieur Seydou Grépinet dûment mandaté.

N° de SIRET : 409 959 608 000 61 - Code NAF (APE) : 9003A

Identifiant Chorus : 1001181252

Catégorie de bénéficiaire : 64

et ci-après désigné « le bénéficiaire »

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Dans le cadre de la Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, l'État, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, et les collectivités confirme sa volonté de soutenir les lieux de production et de diffusion de la création. Ces lieux s'inscrivent dans les réseaux de diffusion et de production communaux, régionaux, nationaux au sein desquels elles coopèrent afin d'assurer un soutien aux artistes, à leur circulation et à celle de leurs œuvres.

Au cœur des territoires et des politiques partenariales avec les collectivités territoriales, les lieux de production et de diffusion artistiques constituent un élément essentiel de l'écosystème de la création contemporaine. Leurs activités d'exposition, d'expérimentation, de production d'œuvres, de recherche, de diffusion et de médiation auprès des publics

contribuent au renouvellement artistique et à la démocratisation culturelle ainsi qu'au dynamisme de la scène départementale, régionale et française.

À ce titre, l'association Zébra3 a vocation à jouer un rôle majeur dans la professionnalisation de la filière des arts visuels. Elle constitue pour les artistes un lieu d'expérimentation, de production et d'exposition de leur travail et participe à la construction des carrières des artistes et des métiers de la scène régionale. Au-delà du respect du cadre réglementaire, inscrit dans une logique de filière, Zébra3 a vocation à promouvoir de bonnes pratiques dans les relations établies avec les différents acteurs et en tout premier lieu les artistes et les publics.

Dans le cadre des circulaires interministérielles des 3 mai 2013 et 4 mai 2017, de la Charte pour l'éducation artistique et culturelle, de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine du 7 juillet 2016, ainsi que de conventions interministérielles, le ministère de la Culture a réaffirmé la priorité donnée à l'éducation artistique et culturelle pour tous les jeunes alliant fréquentation des œuvres, rencontre avec les artistes, acquisition de connaissances et pratiques artistiques, tout en mettant l'accent sur l'accès à la culture des jeunes résidant dans des territoires ruraux ou péri-urbains, dans un objectif citoyen.

Zébra3 est une structure associative loi 1901 créée en 1993 dont le siège est implanté à la Fabrique Pola, vaste équipement professionnel et culturel situé au cœur de la Métropole Bordelaise depuis le 4 mai 2019. L'association constitue parmi les 25 organisations culturelles autonomes (associations majoritairement employeuses et TPE), qui y travaillent une structure professionnelle dont les actions de soutien et de valorisation du travail des artistes couvrent tout un ensemble de la chaîne des métiers qui caractérise ce secteur, de l'accompagnement à la diffusion, de la production à l'exposition dans le champ des arts visuels.

Ce savoir-faire spécifique de production d'œuvres s'appuie sur un projet d'équipement professionnel mutualisé qui répond aux changements des pratiques des artistes et leur offre un accès à des espaces de travail. Les activités de cet atelier partagé s'inscrivent pleinement dans le champ de l'économie sociale et solidaire et relève plus largement de la dynamique des lieux de production d'art contemporain dont l'association apporte ses ressources. L'activité générée par les usages de l'atelier permet à Zébra3 de dégager des fonds propres qui aident l'association à pérenniser ses activités d'intérêt général (programme d'expositions, de résidences, soutien des artistes ...), répondant ainsi en partie aux problématiques de rémunération des artistes de la filière et de la sécurisation des emplois.

Zébra3 a aussi pour mission d'accueillir les publics et les acteurs du territoire lors de programmes d'expositions. Zébra3 développe ainsi des projets dans le champ de l'art contemporain sur le territoire local, régional, national et international. L'association initie des actions de soutien et de valorisation du travail des artistes et trouve des alternatives à la précarité souvent inhérente à son statut. Les projets se construisent autour de trois principes : échanger, coopérer, et créer des passerelles. La création d'une économie de secteur, la transversalité des pratiques, l'accessibilité à un large public et la constitution d'une communauté d'artistes constituent les actions fondatrices de l'association. Zébra3 les accompagne sur les différentes phases de réalisation de leurs projets et leur met à disposition son atelier de production.

En 2022, 2023 et 2024 les actions prioritaires engagées par Zébra3 seront :

- La consolidation et le pilotage d'un programme immersif à destination **des jeunes diplômés des écoles supérieures d'art** sur les volets artistiques et accompagnement à la production en partenariat avec le pôle ressource de la Fabrique POLA,
- Le développement du projet d'atelier partagé « **Sculpture Club** », **tiers-lieu artistique** au service de la structuration des artistes-auteurs et d'un écosystème créatif (production et économie artistique),
- Le développement de programmes de diffusion et d'apparition de l'art dans l'espace public dans des contextes permettant une relation renouvelée aux personnes (Dispositif art et entreprise, exposition « Desperanto »).

La DRAC Nouvelle-Aquitaine, service déconcentré du ministère de la Culture en région, met en œuvre la politique de l'État sur le territoire régional en concertation avec les collectivités territoriales.

Politique prioritaire des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) contribue à l'affirmation individuelle et sociale de la personne et à la production d'un mieux vivre ensemble, Donnant corps à l'idéal de démocratie culturelle, elle est aujourd'hui sous-tendue par une dynamique de généralisation (objectif 100 % EAC) où demeure une attention forte s'agissant de l'accès à la culture des jeunes résidant dans des territoires ruraux, péri-urbains ou en quartier prioritaire.

En application de cette politique nationale, la DRAC Nouvelle-Aquitaine élabore sa stratégie régionale pour l'éducation artistique et culturelle en œuvrant pour le 100%EAC, notamment sur des territoires prioritaires – quartiers de la politique de la ville, zones de revitalisation rurale, territoires ruraux ou périurbains éloignés de l'offre culturelle. Ainsi, les réseaux et professionnels des arts visuels – dont les centres d'art contemporain, – seront particulièrement mobilisés pour proposer des parcours d'éducation artistique et culturelle conjuguant les trois piliers (connaissances, pratiques artistiques, rencontres avec l'œuvre) conformément à la Charte du Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle, des résidences de médiation, des dynamiques liées au 100%EAC (collectivités labellisées 100% EAC ou Contrats Territoriaux d'Éducation Artistique et Culturelle) et dans l'enseignement artistique spécialisé. Ces actions seront menées prioritairement auprès des jeunes, en temps et en hors temps scolaire, en partenariat avec les Rectorats, la Région Nouvelle-Aquitaine et les collectivités territoriales.

À ce titre, la DRAC Nouvelle-Aquitaine veille à accompagner les structures qui mettent en œuvre un projet artistique et culturel répondant aux objectifs précités. Elle s'attache à soutenir la création artistique et les lieux qui la portent sur l'ensemble du territoire régional. Elle défend un principe d'équité territoriale afin d'assurer une présence artistique au plus près des citoyens et permettre la mise en place d'une politique d'éducation artistique et culturelle visant l'ensemble des enfants et des jeunes du territoire. Le soutien de la DRAC à Zébra3 participe à ces ambitions nationales et à leur déclinaison sur le territoire.

Le rôle de l'association Zébra3 est essentiel en matière d'éducation artistique et culturelle et d'action culturelle alliant la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, l'acquisition de connaissances et la pratique artistique, touchant un nombre significatif de jeunes.

À ce titre, l'association Zébra3 exerce une mission d'intérêt général intéressant directement, dans le cadre de sa politique d'actions culturelles dans la mesure où cette association est positionnée comme une structure de référence dans le champ des arts plastiques et de l'art contemporain.

Ses actions de médiation contribuent à l'enrichissement de l'offre éducative faite aux publics scolaires et enseignants du territoire. Par ses réseaux et les partenariats qu'elle développe elle contribue à une mutualisation de moyens qui favorise la diffusion culturelle

Dans ce contexte, Zébra3 constitue un élément structurant majeur à l'échelle départemental, régional, national et international.

La Région Nouvelle-Aquitaine mène une politique culturelle fondée notamment sur les cinq principes suivants :

- Le soutien à la création, par le respect de la liberté des créateurs, des artistes et par le soutien à la diversité des formes d'expression,
- L'attention portée à un aménagement culturel et artistique du territoire, respectueux des équilibres et de la complémentarité entre les territoires,
- Une approche par filières à l'échelle régionale, favorisant les coopérations entre acteurs et la réflexion en termes économiques dans le respect des valeurs humanistes, citoyennes et sociales sur lesquelles sont fondés les projets artistiques et culturels,
- L'engagement en matière d'éducation artistique et culturelle, notamment au bénéfice des jeunes d'âge lycéen,
- L'attachement à une co-construction des politiques culturelles entre différents niveaux d'administration publique et en association étroite avec les opérateurs artistiques et culturels eux-mêmes.

Elle marque par ailleurs son attachement au respect des droits culturels des personnes, reconnaissant notamment l'égalité des différentes pratiques artistiques et culturelles et l'égal droit de chacun à bénéficier de ressources favorisant l'exercice des pratiques artistiques et culturelles qui ont sa préférence.

Sur la base de son engagement dans la transition écologique et énergétique « Néo Terra », elle veille et incite les opérateurs qu'elle accompagne à s'engager dans une démarche qui s'inscrit dans les ambitions de cette feuille de route.

Dans le respect de ces principes et dans le cadre de sa politique de soutien au domaine de l'art contemporain, dont les objectifs sont ceux du contrat de filière qu'elle a conclu avec l'État et le réseau Astre, la Région Nouvelle-Aquitaine porte une attention particulière aux engagements de Zébra 3 dans les domaines suivants :

- Qualité des accompagnements à la production de leurs œuvres qu'elle propose aux artistes plasticiens, et notamment ceux installés en Nouvelle-Aquitaine ;
- Mise en partage large et sous des formes diversifiées des outils et espaces de production dont elle dispose ;
- Engagement dans le soutien à la création, par l'organisation de résidences et la programmation d'expositions, notamment au profit d'artistes installés en Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre de sa politique culturelle, **le Département de la Gironde** accompagne les opérateurs structurants, installés et repérés sur les territoires afin de conforter le développement de la création artistique et l'accessibilité à l'offre culturelle, il entend favoriser l'inclusion des artistes et leur accompagnement par des structures professionnelles et faire de l'égalité femmes-hommes une de ses priorités en sa qualité de signataire de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Il entend accorder, dans ses actions en faveur de la médiation culturelle, une attention particulière aux populations et publics fragiles éloignés de l'offre culturelle. Enfin, le Département soutient les initiatives collectives d'animation et/ou de coopération en faveur de l'ESS ou de l'innovation sociale.

Aussi, le Département apporte un soutien au projet de l'association Zébra3 au regard :

- de l'activité de production-diffusion caractéristique de l'association permettant l'accompagnement des artistes à la professionnalisation,
- de sa contribution à la réalisation des projets artistiques des artistes des arts visuels dans le respect de leurs droits et de leur juste rémunération,
- de sa contribution à leur meilleure insertion dans les réseaux professionnels,
- du développement des « ateliers partagés » favorisant d'une part la coopération nécessaire entre artistes au bénéfice de leurs pratiques et le croisement de nouveaux savoirs et expériences, d'autre part l'accessibilité à des populations éloignées de l'offre et des pratiques culturelles.

Dans ce cadre, **la Ville de Bordeaux,**

Considérant le projet initié et conçu par l'Association Zébra3 conforme à son objet statutaire ;

Considérant les objectifs énoncés dans le projet de mandature 2020-2026 présenté au Conseil municipal du 30 mars 2021, cadre de référence de la politique culturelle de la Ville de Bordeaux ;

Considérant que le projet ci-après présenté par l'Association participe de cette politique ;

Il convient aujourd'hui d'établir une convention triennale d'objectifs et de moyens qui viendra préciser les conditions dans lesquelles la Ville entend accompagner l'Association dans la poursuite de son objectif pour les années 2022, 2023 et 2024.

La présente convention s'inscrivant dans le cadre de référence de la politique culturelle de la Ville de Bordeaux, l'Association s'engage en outre à :

- S'inscrire dans plusieurs axes de la politique culturelle de la ville de Bordeaux,
- Inclure une dimension professionnelle,

- Promouvoir l'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie (plusieurs degrés d'implication possible),
- Développer une démarche promouvant la parité et l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gestion, la coordination et la programmation des projets,
- Développer une démarche écoresponsable dans la réalisation de l'ensemble des projets,
- S'inscrire dans le territoire : avoir une interaction directe pour et avec le territoire (économique, social, culturel...),
- Développer une action territoriale au travers des actions pédagogiques, des projets hors les murs, le développement d'espaces de rencontre, la mise en œuvre d'actions de médiation,
- Développer de nouvelles coopérations sur le territoire et au-delà,
- Assurer la visibilité, la diffusion et la professionnalisation du travail des artistes qu'elle accompagne sur le territoire.

Article 1^{er}

Objet de la convention

La présente convention a pour objet d'établir le cadre contractuel entre le bénéficiaire du label et les partenaires publics pour la mise en œuvre du projet artistique et culturel du bénéficiaire et de définir les modalités de son évaluation au travers des objectifs concrets.

Par la présente convention, le bénéficiaire s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule, le programme d'actions participant à la réalisation de missions culturelles d'intérêt général décrit en annexe :

- le programme d'actions - Annexe I ;
- les indicateurs d'évaluation – Annexe II ;
- le budget prévisionnel pour la durée du programme d'actions – Annexe III.
- Le plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans le spectacle vivant du Ministère de la Culture du 25 novembre 2021. Annexe IV

L'association est installée au sein de la Fabrique Pola, grand bâtiment industriel implanté sur la rive droite à Bordeaux et reconverti en lieu de travail partagé par des artistes-auteurs et des structures du champ des arts visuels.

Pour la mise en œuvre de ce programme d'actions, le bénéficiaire est soumis aux obligations mentionnées à l'annexe I.

Dans ce cadre, l'État contribue financièrement à la réalisation de ce programme d'actions, au titre du règlement (UE) n° 651/2014 du 17 juin 2014, visé ci-dessus. Il n'en attend aucune contrepartie directe.

Article 2

Modalités de mise en œuvre du projet artistique et culturel

L'association Zébra3, développe des dispositifs et des créations spécifiques en fonction des contextes dans lesquels elle déploie ses projets, à partir de son ancrage dans le territoire Bordelais, notamment par :

- Des résidences d'artistes et production dans ses ateliers de productions équipés,
- Des résidences en immersion (programme art et entreprise, SurfRider fondation),
- Des résidences de recherche à l'international,
- Des programmes d'expositions, de diffusion dans les espaces de la Fabrique Pola,
- Des programmes de diffusion dans l'espace public,

- Des programmes de diffusion en partenariat à l'échelle régionale et internationale,
- Des dispositifs d'accompagnement à la professionnalisation en partenariat avec les écoles d'art et la Fabrique Pola,

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022-2024 a pour objectif de consolider le projet artistique et culturel mis en place depuis 1993 à travers 3 grands axes :

LE SOUTIEN AUX ARTISTES et JEUNES PROFESSIONNELS par l'expérimentation, la production et la diffusion en mettant en œuvre des formats de résidence et d'accueil agiles et contextuels.

Ces programmes s'appuieront sur des approches et dispositifs tels que :

- Résidences Art et Entreprise,
- Résidences de recherche création itinérantes de territoires en région (Littoral, SurfRider fondation, projets de coopération, véhicule Le Collectionneur) et à l'international (Québec),
- Accueil au long de l'année dans ses ateliers partagés (Sculpture Club),
- Résidences de production dans le cadre de sa programmation (Accompagnement sur la production d'œuvres d'art dans l'espace public).

LA TRANSMISSION PAR LE PRISME DU « FAIRE » ET DES SAVOIR-FAIRE :

- En proposant des ateliers, des temps de partage et de création imaginés et conduits par des artistes s'appuyant sur les capacités de son atelier de production artistique (Sculpture Club),
- En proposant des ateliers imaginés par des artistes à partir des projets d'expositions intra et extra muros (Véhicule « Le Collectionneur »).

LA STRUCTURATION D'UNE ÉCONOMIE POUR LES ARTISTES DE LA FILIÈRE :

- En organisant et proposant l'accès à un atelier de création plastique équipé, aux artistes et structures créant sur notre territoire ou y développant des projets ponctuels,
- En développant un modèle solidaire, hybridant les ressources et favorisant la coopération autour de projets de création dans les ateliers de production (Projet SculptureClub),
- En accompagnant les jeunes diplômés des écoles d'art dans les phases d'amorçage de leur activité professionnelle.

Le développement des attentions apportées aux personnes et publics se décline en fonction des programmations artistiques, de manière à mieux s'inscrire dans les droits culturels des personnes. Elles prennent les formes :

Dans les espaces d'exposition :

- De visites partagées des expositions in situ en direction d'un large panel de publics (du mercredi au dimanche),
- Les visites partagées accueillant des groupes scolaires ou des groupes accompagnés par des partenaires du territoire (Centres sociaux et d'animations, écoles primaires, collèges et lycées), par extension, tous les groupes venant visiter la Fabrique Pola.

Dans l'espace public :

- Des ateliers de création, de découverte et d'exploration basés sur des approches sensibles des contextes dans lesquels ils se déroulent (Principalement aire Brazza et quartiers voisins) guidés par des plasticiens.

Dans les ateliers de production (Sculpture Club) :

- Des ateliers de création s'articulant autour de la découverte d'un savoir-faire à travers la pratique d'un artiste,
- Des ateliers de découverte et de création s'appuyant sur l'usage des outils de conception et fabrication numériques,
- Des ateliers de création imaginés par des artistes, en lien avec les notions d'éducation à l'environnement, basés sur les principes de réemploi.

L'accessibilité et la transmission sont deux axes forts du projet de Zébra3, notamment à travers l'ouverture plus forte de ses ateliers, dont l'ambition est de réduire les formes d'exclusion et de faciliter l'accès de tous et toutes aux pratiques et aux lieux artistiques. Outil d'invention de nouvelle forme de socialisation, le projet questionne le rapport entre travailleurs et publics et fait évoluer les pratiques professionnelles. Il entend favoriser le développement de l'esprit critique et créatif par des actions d'éducation et d'apprentissage artistiques, en coopération avec les partenaires du territoire.

Des ateliers de pratiques artistiques orientés autour d'une technique ou d'un matériau imaginés et animés par des artistes ; des soirées rencontres destinées à la présentation d'œuvres réalisées à l'atelier, une journée Portes Ouvertes, des visites des chantiers de productions en cours... ces activités permettront de donner une meilleure lecture de ses métiers en sensibilisant le grand public au secteur de la production artistique par l'immersion au cœur des processus de création et d'initier un nouveau rapport entre travailleurs de l'art et publics, faisant évoluer les pratiques vers une véritable proximité entre les personnes.

2.1. Rémunération des artistes

Conformément à la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, le Zébra3 met en œuvre ses actions, dans le respect des droits culturels énoncés par la convention de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005, dans le cadre d'une action de service public construite en concertation avec les acteurs de la création artistique.

En assurant la rémunération des artistes dans le respect des droits sociaux et des droits de propriété intellectuelle des artistes et des auteurs, Zébra3 participe ainsi au soutien des artistes et des auteurs, qui interviennent dans les domaines de la création, de la production, de la diffusion, de la recherche, de l'éducation artistique et culturelle, de l'éducation populaire et de la sensibilisation des publics.

2.3. Le projet artistique et culturel

L'association s'engage à rédiger un document programmatique écrit qui détermine avec précision les orientations stratégiques de la structure pour une période comprise entre trois ans minimum et cinq ans maximum. Il est élaboré par le directeur de la structure, de manière concertée avec les équipes sur la base des éléments fournis le cas échéant par les partenaires publics et dans le respect du cahier des missions et des charges du label concerné. Ce document est annexé à la présente CPO 2022 – 2024.

Article 3

Durée de la convention

La présente convention prend effet pour une durée de 3 ans, recouvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024, sous réserve de la disponibilité effective des crédits dans le cadre des Lois de finances concernées et conformément aux dispositions relatives à la clause de revoyure prévues à l'article 13 de la présente convention.

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention, ou d'un avenant prolongeant la présente convention, est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 11 de la présente convention et au contrôle prévu à son article 12.

Article 4

Conditions de détermination de la contribution financière

4.1 L'État

Au titre du règlement de l'Union Européenne n° 651/2014 précité, l'administration contribue financièrement au programme d'actions visé à l'article 1^{er} de la présente convention.

La contribution de l'administration est une aide au fonctionnement et prendra la forme d'une subvention. Elle n'en attend aucune contrepartie directe. Cette subvention est spécialement versée en contrepartie de la réalisation des activités et des actions précitées.

La définition du montant des subventions versées sur la période 2022 – 2023 – 2024 se fera dans le respect de la règle de l'annualité budgétaire et sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- l'inscription des crédits de paiement en Loi de Finances ;
- la reconduction des critères d'intervention du ministère de la Culture dans le cadre de sa politique nationale ;
- le respect par le bénéficiaire des obligations mentionnées aux articles 1^{er}, 7 à 12 de la présente convention, sans préjudice de l'application de l'article 14 ;
- le contrôle par l'administration en fin d'exercice, conformément à l'article 12, que le montant annuel de la contribution n'excède pas le coût annuel du programme d'actions.

La contribution de l'État fera l'objet d'une convention financière pluriannuelle bilatérale avec le bénéficiaire.

4.2. Le Conseil Régional

L'aide annuelle attribuée par la Région à Zébra3 l'est sur la base du régime d'aide exempté n° SA.42681, relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2023, adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 26 juin 2014.

Le montant de cette aide sur la période 2022-2024 est défini dans le respect de la règle de l'annualité budgétaire.

Une convention financière annuelle fixe les modalités et conditions de versement de cette aide.

4.3 Le Département de la Gironde

La définition du montant des subventions versées par le Département sur la période de la convention 2022-2024 se fera dans le respect de la règle de l'annualité budgétaire. Leur engagement fera l'objet d'une convention financière spécifique annuelle. Pour mémoire, le montant total des subventions versées par le Conseil Départemental de la Gironde à l'association Zébra3 au titre de l'année 2021 s'élève à 13 000 € (treize mille euros) pour l'ensemble de ses activités.

4.4. La Ville de Bordeaux

Concernant la Ville de Bordeaux, l'autofinancement est plafonné à 30 000 € par année, sous réserve du vote du budget et de l'obtention des aides des différents partenaires.

Article 5

Financement complémentaire au titre d'autres actions spécifiques

Compte tenu d'autres actions spécifiques qu'il organiserait et qui rentreraient dans les critères d'éligibilité du ministère de la Culture, le bénéficiaire peut solliciter l'octroi de subventions spécifiques qui feraient l'objet d'une instruction complémentaire selon les modalités en vigueur et seraient versées par voie d'avenant à la convention financière pluriannuelle.

Article 6

Modalités de versement de la contribution financière

6.1. L'État

La subvention est imputée sur les crédits des programmes 131 et 361.

Pour mémoire, le montant de la subvention versée en 2021 s'est élevé à la somme de 87 100 euros pour l'ensemble des actions précisées de l'association Zébra3.

Pour l'année 2022, le versement de la subvention s'effectuera au moyen d'une convention financière pluriannuelle entre l'État et le bénéficiaire, selon les procédures comptables en vigueur et en tenant compte de la disponibilité des crédits au moment de la signature de la convention.

Pour les deuxième et troisième années d'exécution de la présente convention, l'administration notifiera chaque année le montant de la subvention par voie d'avenant à la convention financière pluriannuelle.

Article 7

Justificatifs

Dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice, le bénéficiaire s'engage à fournir aux partenaires publics signataires de la présente convention :

- Le compte rendu financier du programme d'actions, qui retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues à la présente convention, notamment à son article 1er. Ce compte rendu doit être conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. Il est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du programme d'actions comprenant les éléments mentionnés à l'annexe II et définis d'un commun accord entre l'État et le bénéficiaire ;
- les comptes annuels et, en cas d'obligation législative ou réglementaire, le rapport du commissaire aux comptes et, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel ;
- le rapport annuel d'activité de la structure ;
- tout autre document listé en annexe.

Ces documents sont signés par le président ou toute personne habilitée.

Article 8

Autres engagements

8.1. Le bénéficiaire informe sans délai les institutions signataires de toute modification de son identification et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

8.2. En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, le bénéficiaire en informe les signataires sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

8.3. Le bénéficiaire déclare ne pas être bénéficiaire d'aide illégale et incompatible soumise à obligation de remboursement en vertu d'une décision de l'Union Européenne.

8.4. Le bénéficiaire s'engage également à veiller aux droits culturels, à l'insertion professionnelle et au développement de la coopération dans le secteur culturel.

8.5 Le bénéficiaire s'engage à mettre en œuvre, au cours de cette convention, les cinq engagements du plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans le spectacle vivant du Ministère de la Culture du 25 novembre 2021 :

- Être en conformité avec les obligations du code du travail en matière de santé, de sécurité et de harcèlement moral ;
- Créer un dispositif interne de signalement efficace et traiter chaque signalement reçu ;
- Former dès 2022 la direction, les encadrants, la DRH et les personnes désignées référentes au recueil de la parole et à la gestion des situations de VHSS ;
- Sensibiliser formellement les équipes et organiser la prévention des risques ;
- Engager un suivi et une évaluation des actions en matière de VHSS.

Article 9 Communication

Le bénéficiaire de cette subvention s'engage à indiquer de façon lisible et explicite l'identité visuelle de chaque partenaire public sur tous les supports et documents produits dans le cadre de la convention.

Il indiquera la participation de l'État par une publicité appropriée conforme au logo fourni par la DRAC, la préfecture de région ou les préfectures de département, sur tous les supports de communication et d'information du public pendant la réalisation du projet <https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Nouvelle-Aquitaine/La-DRAC-Nouvelle-Aquitaine/Logos> .

Article 10 Procédures et sanctions en cas de retard ou d'inexécution

10.1. En cas d'inexécution, de modification des conditions d'exécution de la convention par le bénéficiaire sans l'accord écrit des institutions signataires, celles-ci peuvent ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par le bénéficiaire.

10.2. Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 7 peut entraîner la suppression de l'aide. Tout refus de communication des comptes peut entraîner également la suppression des aides.

10.3. Les institutions signataires informent le bénéficiaire de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie électronique avec accusé de réception.

Article 11 Évaluation

11.1. Le bénéficiaire s'engage à fournir au moins six mois avant le terme de la convention, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions dans les conditions précisées par des indicateurs concrets et mesurables sur les différents axes stratégiques recherchés, en annexe de la présente convention. L'évaluation comportera également un bilan de la mise en œuvre des 5 engagements du plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans le spectacle vivant. En cas de non-respect des engagements au moment de l'évaluation, la structure sera destinataire d'un courrier de mise en demeure de se conformer à ses engagements, point de départ de la phase d'accompagnement qui s'ouvrira alors pour aider la structure dans sa mise en conformité. L'obtention de nouvelles aides ne pourra intervenir qu'après mise en conformité de la structure.

11.2. Les partenaires publics procèdent, conjointement avec le bénéficiaire, à l'évaluation des conditions de réalisation du programme d'actions auquel elles ont apporté leur concours sur un plan quantitatif comme qualitatif.

11.3. L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1^{er} et sur l'impact du programme d'actions au regard de l'intérêt général.

Article 12

Contrôle de l'État et des partenaires signataires

12.1. Les partenaires signataires contrôlent annuellement, ainsi qu'à l'issue de la convention, que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du programme d'actions au titre duquel cette contribution est accordée.

Ils peuvent exiger le remboursement de la quote-part excédentaire de la contribution financière.

12.2. Pendant et au terme de la convention, un contrôle sur place peut être réalisé par les partenaires signataires, dans le cadre de l'évaluation prévue à l'article 11 ou dans le cadre du contrôle financier annuel. Le bénéficiaire s'engage à faciliter l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle. Le refus de leur communication entraîne la suppression des aides.

Article 13

Conditions de renouvellement de la convention

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 11 et au contrôle de l'article 12.

Article 14

Avenant

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les partenaires signataires et le bénéficiaire. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent. L'avenant conclu précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 15

Annexes

Les annexes font partie intégrante de la présente convention :

- Annexe I – le programme d'actions ;
- Annexe II – les indicateurs d'évaluation ;
- Annexe III – le budget prévisionnel pour la durée du programme d'actions ;
- Annexe IV : plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans le spectacle vivant du Ministère de la Culture du 25 novembre 2021.

Le budget prévisionnel n'est présenté dans cette annexe qu'à titre indicatif. Il ne permet notamment pas de déroger au principe selon lequel les aides attribuées par les partenaires publics signataires de la présente convention le sont dans le respect de la règle de l'annualité budgétaire.

Article 16
Résiliation de la convention

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tout autre droit qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Article 17
Recours

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif territorialement compétent.

La décision peut être contestée devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Telerecours Citoyens, accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr/>.

Fait à Bordeaux

La Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine

Le Président la Région Nouvelle-Aquitaine

Fabienne BUCCIO

Alain ROUSSET

Le Président du Conseil Départemental
de la Gironde

Le Maire de Bordeaux

Jean Luc GLEYZE

Pierre HURMIC

Le Président de l'association *Zébra3*

Seydou GREPINET

ZEBRA3

Partage et production de l'art contemporain



Projet Associatif
2022-2024

SOMMAIRE

NOTRE HISTOIRE

Le projet associatif

LE PARTAGE DE LA CREATION ARTISTIQUE

Expositions et expérimentations à ciel ouvert

Expositions dans les espaces de diffusion de la Fabrique Pola

Organisation de temps d'échanges et de découverte (Cycle Display time et festival Nuit de Flou)

Programmation d'expositions dans des lieux partenaires

LE SOUTIEN AUX ARTISTES ET JEUNES PROFESSIONNELS

SCULPTURE CLUB : Atelier ressource pour les arts-visuel

Les résidences et programmes immersifs

Les appuis et accompagnements sur la conception et la production

L'accueil des Master2 EBABX dans nos ateliers partagés (Sculpture Club)

LA TRANSMISSION PAR LE PRISME DU «FAIRE» ET DES SAVOIR-FAIRE.

Les ateliers de pratiques artistique en lien avec les expositions

Les ateliers de pratiques autour des savoirs faire (Sculpture Club)

L'été culturel

LA STRUCTURATION D'UNE ÉCONOMIE POUR LES ARTISTES DE LA FILIÈRE.

Consolidation et hybridation de l'économie des artistes

L'insertion professionnelle par l'exercice du réel

Les réseaux (Astre, Fraap, Cipac)

UNE GOUVERNANCE OUVERTE

Enjeux sociétaux et organisation de l'association

Représentations et implications structurantes

Notre histoire

L'association Zébra3 est créée en 1993 par des artistes à Bordeaux. Elle initie, en 1998, un projet de catalogue de vente par correspondance «BUY-SELLF» qui pose les fondements de son engagement associatif.

A travers ce projet éditorial, elle interroge et explore la notion de valeur du travail artistique. Elle anime et développe un réseau d'artistes qu'elle invite et avec lesquels elle collabore à travers le monde, générant de nombreuses expérimentations. Elle offre une lecture ouverte de la création agrégeant différentes pratiques artistiques, proposant une approche ouverte et poreuse aux disciplines. Enfin, elle expérimente des supports et des contextes d'apparition de l'art, mue par la volonté de partager la création contemporaine avec le plus grand nombre. Zébra3 invente, expérimente et investit l'espace public et des contextes de toutes natures pour y déployer des propositions d'artistes.

Zébra3 crée début des années 2000 un atelier de production orienté sur les pratiques des artistes plasticien.nes. L'association y développe un savoir-faire spécifique d'accompagnement et de production d'œuvres d'art. Au fil des projets, elle étend ses compétences et met en place une offre permettant de répondre à des commandes (privées et publiques) de réalisation d'œuvres d'art avec des plasticien.n.e.s, dégageant une économie de prestation qui répond en partie aux problématiques de rémunération des artistes de la filière des arts visuels. Cette activité lui permet de générer des fonds propres qui aident l'association à pérenniser ses activités d'intérêt général (programme d'expositions, de résidences, soutien des artistes ...) et ses emplois.

Depuis son origine, Zébra3 mène des actions de soutien et de valorisation du travail des artistes afin d'accompagner la création tout en développant des alternatives et des ressources pour les plasticien.nes. Son projet associatif s'inscrit dès 2002 dans une réflexion coopérative (création de la Fabrique POLA). Ancré dans les besoins réels des artistes, il s'articule autour d'un espace de travail partagé inspiré par des modèles d'ateliers partagés Québécois (Centre Clark, Œil de Poisson) rencontrés au début des années 2000.

Cette pratique de l'échange et de la coopération est constitutive de l'engagement qui fonde et anime son projet associatif, elle fonctionne comme principe actif de consolidation de l'économie de la filière des arts visuels et génère une dynamique solidaire qui favorise la transversalité des pratiques et la complémentarité des compétences.

Ces expériences et ces pratiques sont l'objet d'un partage continu avec la communauté artistique, cristallisé par l'implication continue de l'association dans des démarches de concertation (Les nouveaux territoires de l'Art-Rencontre internationale en 2002 à la Friche Belle de Mai Marseille, Les RIAP en Gironde en 2009 à Bordeaux, le SODAVI 2016-2018 en Région Nouvelle-Aquitaine, au sein du réseau des arts visuels en Nouvelle Aquitaine), afin de contribuer à l'amélioration des conditions de l'exercice de nos métiers et de celui des artistes.

Notre histoire

Création de Zébra3 à Bordeaux

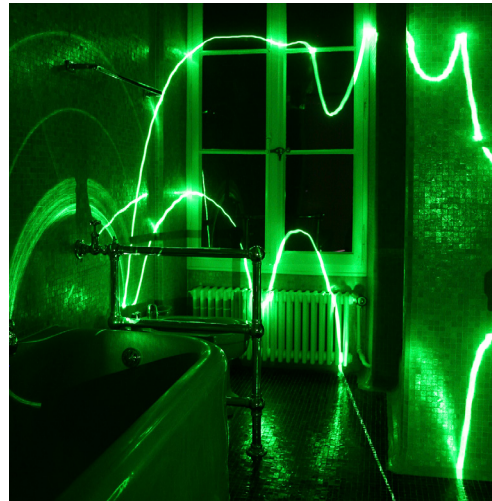
Co-fondation du projet POLA

Création de l'atelier de production

Buy-Self



Premier catalogue Buy-Self



Exposition résidence à Genève
Série Noire

1993

1998

2002

2003

2007

2010

Ouverture du Palais de Tokyo



Expositions Résidences
à Atlanta & Montréal

Exposition au CAPC
Retour vers le futur



Inauguration de la
Fabrique POLA

Création de
SCULPTURE CLUB

**SCULPTURE
CLUB**

Développement du projet
des Refuges Périurbains

2011

2012

2019

2020

2021

Création du programme
de diffusion Crystal Palace

CODE QUANTUM
Exposition à ciel ouvert

DESPERANTO
Exposition à ciel ouvert



LE PARTAGE DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

La volonté de s'adresser à un public élargi en initiant des modes de diffusion, d'apparition et de présentation de l'art contemporain décomplexés et ouverts, expérimentant de nombreux contextes très publics est au coeur de la dynamique de nos projets d'exposition. Ces projets prennent indifféremment appui sur des temps de résidence, de recherche, de production, ou sur des invitations à participer à des projets de diffusion collectifs. Ils sont animés par l'idée de favoriser l'échange entre générations d'artistes, les formes de transmissions de pairs à pairs, le souci d'égalité entre les personnes.

Nos projets sont aussi empreints de l'attention portée à offrir des contextes de travail et de diffusion qui participent à l'éveil citoyen et à l'émancipation des regards et des rapports aux mondes de personnes qui y participent et s'y impliquent.

Expositions et expérimentations à ciel ouvert

L'expérimentation de formes événementielles, d'expositions et de scénographies dans des espaces et contextes ouverts et non dédiés à l'art contemporain constitue un axe important de travail avec les artistes. Il s'inscrit dans la filiation de nombreuses expériences, dispositifs portés par l'association, propose de nouveaux espaces de découverte et d'appréhension du travail des artistes dans des lieux inhabituels, complémentaires aux espaces d'exposition conventionnels. En 2020, avec l'exposition «Code Quantum», en 2021 avec l'exposition «Desperanto», deux projets déployés dans l'espace public et les espaces paysagés en proximité de la Fabrique Pola, nous avons déployé une alternative permettant de proposer des expositions d'envergure, adaptées aux contraintes sanitaires. Au delà de cette réponse à un contexte d'exception, ces expériences proposent aux artistes des contextes de création et de visibilité dans des espaces ouverts et publics, un accompagnement, des moyens de production et des méthodologies de travail s'appuyant sur les capacités de nos ateliers de production et les équipes dédiées.



*Exposition à ciel ouvert
«Desperanto»
Juillet-novembre 2021*

Les œuvres présentées dans des espaces publics (Rues, jardins, places, galerie ouvertes) sont propices à l'invention de modes de médiation et d'ateliers de pratiques artistiques. Ces projets participent à une visibilité élargie du travail des artistes au sein de la cité et ouvrent le spectre de collaborations et de dialogues de leur travail avec la société civile et d'autres champs du monde du travail.

Expositions dans les espaces de diffusion de la Fabrique Pola

La programmation annuelle d'expositions se déploie bien évidemment dans les espaces dédiés de la Fabrique Pola, pour des projets sur des formats plus conventionnels, à partir desquels nous développons des médiations spécifiques. Ces programmes de diffusion s'inscrivent dans les dynamiques engagées par l'association autour de l'accompagnement à l'émergence, le travail d'appui dans le temps de transition entre les parcours en écoles d'art et l'amorçage de l'activité professionnelle. Elles prennent la forme d'invitations monographiques comme avec Bettina Samson dans le cadre de la réalisation de son œuvre à Bègles (Commande Garonne métropolitaine), avec Simon Nicaise et Sara Favriau dans le cadre du programme «Suite» porté par le CNAP et l'ADAGP ou d'invitations plus collectives avec « l'expérience de Suzhou », exposition imaginée avec le «Post diplôme Kaolin» de l'ENSA Limoges. Dans tous les cas, ces



*Exposition «Suite»
Sara Favriau
et Simon Nicaise*

Décembre 2021

expositions sont construites dans un cadre de partenariats et de coopérations, font appel à des ressources spécifiques aux projets, interviennent en résonance avec l'actualité de notre territoire.

Ces expositions favorisent les effets de convergences entre opérateurs pour créer une meilleure visibilité du travail des artistes, elles s'inscrivent dans des temps forts de la vie culturelle, foire d'art contemporain, vernissages coordonnés, fêtes et événements structurants locaux.

Organisation de temps d'échanges, de découverte, de formats hybrides et expérimentaux de présentation du travail artistique :

Cycle Display time

Organisés sous le titre générique «Display Time», nous mettons en oeuvre des temps voués à la présentation de travaux artistiques en cours, sous formes d'invitations faites à des plasticien.ne.s. Participant au travail d'accompagnement et d'insertion professionnelle à destination des étudiant.e.s et jeunes diplômé.e.s des écoles d'art, ces temps sont imaginés par les artistes, il prennent appui sur leur travail de recherche et sur les projets en cours de création.

Ce programme est consacré à l'expérimentation de formats inédits de diffusion, ces formats et lieux de présentation sont déterminés en fonction de chaque projet. Les dispositifs de diffusion sont spécifiques à chaque univers, ils prennent indifféremment la forme de séances cinéma-débat, d'immersions dans l'atelier de l'artiste, de temps de création editoriaux, d'expériences culinaires..., autant d'invitations à partager l'acte de création dans ses phases de recherche. Les artistes accueilli.e.s peuvent associer selon le cas des commissaires, des critiques, des enseignants afin d'enrichir leur proposition et de consolider leur démarche artistique. Ce format de rencontre et de diffusion assez libre nous permet d'imaginer des modes de monstration et de partage de l'art s'adaptant à chaque nouvel artiste invité.e. Il offre une grande agilité, s'adapte aux formes de plus en plus diverses des expressions artistiques, permet une mise en oeuvre rapide de temps publics et inscrits dans la dynamique d'événements à forte visibilité (BAD+, Le FAB...)



*Programme
«Display time»
Soirée débat projection
Elsa et Isis Lherm
«PYR»*

février 2022

** Programme Display Time lancé en 2022, la première invitation a été faite à Isis et Elsa Lherm autour de la diffusion d'un film de fiction plastique lors d'une soirée débat à laquelle a été associée la commissaire Virgine Lyobard.*

Festival «Nuit de Flou»

Nuit de Flou est un festival d'expressions plastiques, format inédit pour les arts plastiques, ce temps de diffusion propose le travail d'artistes dont les pratiques s'inscrivent à la frange de nombreuses disciplines. Particulièrement ouvert à la création émergente, il est construit à de nombreuses mains de manière à créer de la circulation et de l'interconnaissance entre les scènes artistiques et les jeunes artistes inscrits dans des dispositifs d'insertion professionnelles (Post Production, Toulouse, Générateur, Rennes, Chantier public, Poitiers...)

C'est une invitation à vivre, traverser, investir des moments de création libérés des notions de disciplines. C'est un temps qui déroule tour à tour performances, formes projetées, expériences de pratiques artistiques, accrochages et activations de peintures, sculptures et musiques live.



Festival «Nuit de Flou»

Commissariat :
40 M3 Rennes
Lieu-Commun, Toulouse
Chantier Public, Poitiers
Zébra3 Bordeaux

Juin 2022

Durant trois jours, dans les espaces ouverts de la Fabrique Pola, les propositions artistiques se déploient de l'intérieur vers l'extérieur, (Des salles d'expositions vers le jardin de la Fabrique Pola) autour d'un élément scénographique central faisant office de banc, socle, aire de pratiques artistiques et de relaxation, mêlant sans hiérarchie espaces privatifs et publics, jour, nuit, éveil et songe.

Les séquences classiques de préparation, de production et de montage de l'exposition ne sont plus dissociées des temps de présentation publics. Le mouvement, les tentatives, les fondus enchaînés deviennent normatifs. Les accrochages d'oeuvres évoluent au fil des journées, des soirées, et rendent plus poreuses et immersives les formes de découvertes du travail des artistes.

NUIT DE FLOU est un essai temporel et spatial composé à plusieurs mains. En 2022, le programme associe Zébra3 à Bordeaux, 40mcube à Rennes, Manuel Pomar / Lieu-Commun à

Toulouse et Virginie Lyobard / Chantier Public à Poitiers. Invitation est faite à des artistes de toutes générations de convoquer l'idée de l'art qui s'appréhende en se faisant, questionner les conditions de son émergence et de son rapport aux autres.

Sur cette aire de jeux volontairement louche et nébuleuse offerte aux artistes, NUIT DE FLOU mise sur leur capacité à proposer des modus operandi mouvants, organiques, ouvrant des perspectives sur des formats inédits de création et de partage avec le public.

Programmation d'expositions avec des lieux partenaires

Ces projets d'exposition interviennent de manière plus opportune et exceptionnelle. Ils ponctuent l'histoire de l'association et s'incarnent souvent dans le cadre d'échange avec d'autres structures partenaires à l'échelle extra régionale ou internationale. Comme ce fut le cas en 2014-2015, avec les projets d'échanges entre Toulouse et Bordeaux (Zébra3 et Lieu-Commun), avec le territoire du Québec à plusieurs reprises dans le cadre de résidences croisées, ou pour l'exposition «Run, run, run» à la villa Arson à Nice e 2017. Ces projets reposent sur des moyens spécifiques et des ressources allouées à ces projets d'échanges.

Ils visent à créer des liens de travail, de circulation des artistes, des oeuvres et des idées en créant des échanges durables, ils révèlent les scènes artistiques tout en leur offrant un espace propice à la connaissance réciproque.



«Run, Run, Run»
Villa Arson, Nice

février 2017

LE SOUTIEN AUX ARTISTES ET JEUNES PROFESSIONNELLES

Depuis sa création, Zébra3 poursuit un engagement sans relâche de soutien aux artistes et jeunes professionnelles du champs des arts visuels. Sa participation aux concertations d'opérateur.ices culturels et d'artistes du champ des arts visuels (Les nouveaux territoires de l'Art-Rencontre internationale 2002/la Friche Belle de Mai Marseille, Rencontres Interprofessionnelles des Arts Plastiques en Gironde 2009/Bordeaux, Schéma d'orientation pour le développement des arts visuels 2016-2018 Région Nouvelle-Aquitaine) a permis de partager d'affiner le constat d'un manque d'outils, d'espaces, de compétences dédiés pour les acteurs de la filière à la sortie des formations artistiques initiales.

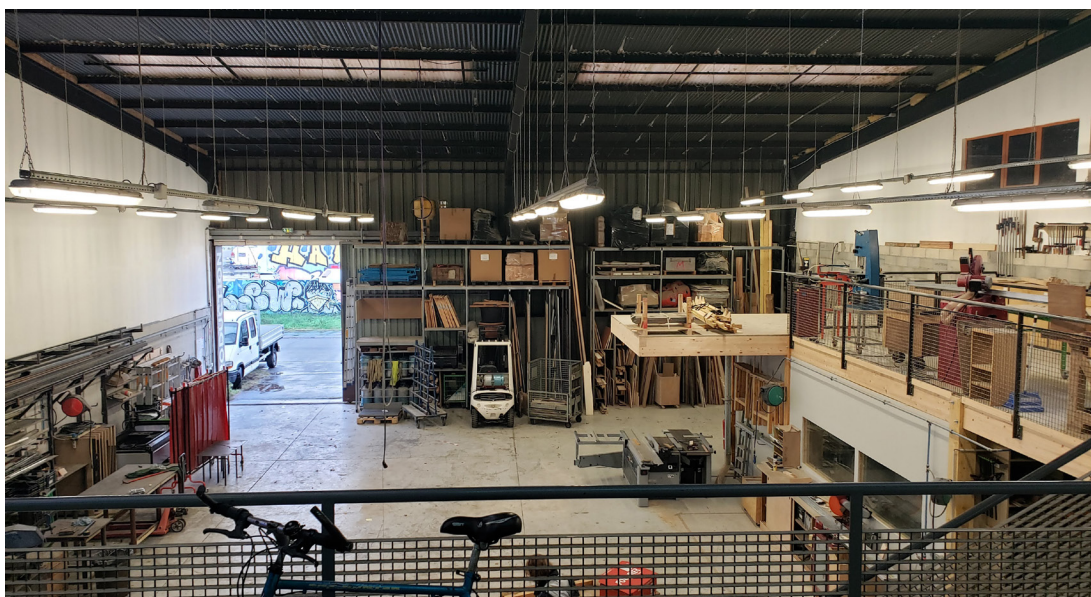
Elles font apparaître des besoins non pourvus à l'échelle départementale et particulièrement sur la métropole bordelaise, aire urbaine accueillant la plus forte densité de professionnels du secteur dans la région. Ces besoins concernent notamment l'accès à des outils, espaces et services en lien avec les questions de travail, de production et s'appuie sur des difficultés identifiées :

- La rupture d'accès à des outils et encadrements nécessaires à l'exercice professionnel et disponibles dans le cadre de formations supérieures.
- L'augmentation du prix du mètre carré moyen sur la métropole de Bordeaux et la raréfaction d'espaces d'atelier, particulièrement perceptibles ces cinq dernières années.
- L'accès à un outil équipé et disponible en mode projet, adapté à l'intermittence de l'activité inhérente au secteur professionnel.
- La capillarité à une communauté et un environnement facilitant le partage de savoirs, stimulant la créativité et favorisant la coopération d'un réseau de professionnels et d'acteurs intermédiaires.
- Le développement d'une économie plus solide et solidaire pour les artistes-auteurs s'appuyant sur un modèle de pluri-activité favorisé par la proximité d'autre professionnels dans un espace de travail partagé.

Proposant un accès adapté à l'économie des artistes auteurs, nos ateliers partagés suscitent la rencontre et l'échange entre professionnels et publics. Privilégiant l'échange informel autour des savoir-faire, il s'enrichit de l'apport de tous ceux qui le traversent. Dans ce sens, le Livre blanc de l'ESS en Gironde (2014) saisit l'enjeu de la structuration collective des acteurs de l'ESS dans des filières relevant de compétences ou priorités départementales telles que la culture et l'insertion, à travers des démarches de coopération/mutualisation de ressources et moyens. C'est dans cet communauté d'esprit que nous engageons tous nos soutiens.

«SCULPTURE CLUB»
L'atelier de Zébra3

au sein de la
Fabrique Pola



Sculpture Club : Atelier de production ressource pour les arts-visuels

Notre projet associatif s'est historiquement construit à partir de la question de la production, organisant ses actions à partir d'un espace d'atelier outillé pour concevoir et réaliser des œuvres et des objets de design ou des modules scénographique.

Depuis le début des années 2000, notre atelier a évolué en fonction de ses différentes implantations sur la métropole bordelaise, s'équipant au fil des réalisations. Une équipe dédiée à l'animation de ces ateliers a structuré des compétences spécifiques pour accompagner les artistes et commanditaires dans l'étude et la production de programmes d'expositions et d'œuvres



L'atelier de Zébra3
Adhérent.es et œuvres en
production avec les artistes
Estelle Deschamps
et Olivier Garraud

répondant à des contraintes normatives.

Cet espace est aujourd'hui constitué de plusieurs pôles dédiés et équipés pour le travail du volume et de la peinture, de l'acier et des métaux, du bois et des matériaux composites et de la céramique.

Il accueille les projets que nous accompagnons, tout en étant accessible sous forme d'adhésion pour les artistes, designers, scénographes et architectes de notre territoire. Il constitue en cela un des rares espaces d'atelier outillé avec une offre structurée, accessible en mode projet, pour tous les artistes travaillant ou venant créer sur le territoire de la métropole bordelaise.

C'est un outil de travail qui constitue aussi un espace d'échanges, de transmission des savoirs, de rencontre entre artistes, professionnel.les et société civile. Il caractérise et participe à l'identité de la Fabrique Pola, et contribue aux actions de partage de la création à destination des jeunes et des amateur.ices.



*Carte d'adhésion
SculptureClub*

*L'atelier de Zébra3
à la Fabrique Pola*

Notre atelier est donc accessible pour tous.te.s les artistes, designers, scénographes, architectes, étudiant.es du champs des arts visuels et champs disciplinaires connexes, sous forme d'adhésion associative. Une grille tarifaire adaptée et des conditions d'adhésion à l'atelier partagé, ainsi qu'un inventaire des outils et machines de l'atelier sont consultables sur notre site internet. L'inscription en ligne et les premières démarches d'adhésion sont réalisables de manière dématérialisées. Un salarié référent dans l'équipe de l'association est en charge des premiers échanges, de la gestion coordonnée des plannings des espaces en fonction du foisonnement des projets simultanés. Pleinement inscrit et répertorié dans la dynamique des tiers-lieux, cet espace unique de travail et de création, propose sur le bassin métropolitain et pour tous.te.s les artistes venant créer temporairement sur notre territoire, un espace ouvert, dédié à la production.

Les appuis et accompagnements sur la conception et la production

L'étude, l'appui et le conseil pour la conception et l'écriture de projets

Nous épaulons les artistes qui nous sollicitent et que nous invitons dans les phases préparatoires à leur projet. Cet appui s'étend de l'aide à la réalisation de budgets et chiffrages, à l'écriture de projets, aux phasages et planning de réalisations, jusqu'à la conception 3D d'éléments en volume. Cet ensemble de soutiens embrasse un large champ de compétences nécessaires au montage de projet.

Ces différents types d'appuis interviennent dans le cadre de constitution de dossier de candidature pour des marchés publics ou privés, dans le cadre du soutien à la candidature à différents type d'appel à projets (résidences, programmes de recherche...). Ce travail auprès des artistes est constitutif de notre effort de transmission et de formation s'appuyant sur l'exercice du réel. A ce titre l'association est maintenant reconnue à l'échelle nationale pour le travail qu'elle opère en partenariat avec les artistes quels que soient leurs expériences.

L'accompagnement sur la production d'œuvres d'art

Notre atelier partagé propose un accès pour tous.te.s les artistes dans nos espaces équipés afin de faciliter la réalisation de leurs œuvres. Cet accueil est organisé selon de modalités qui s'adaptent aux nombreuses contraintes des projets artistiques.

- Il s'adresse à tou.te.s les artistes adhérent.es de l'atelier Sculpture Club, au fil de leur demandes et interrogations, sur la prise en main d'outils, via des temps de présentation ou d'initiation à certaines technique, en leur donnant accès à nos répertoire de ressources et prestataires locaux.



Accompagnement de l'artiste Luc Richard sur la réalisation d'une oeuvre pour l'espace public pour la ville de Royan.

- Il s'adresse à toutes celles et ceux qui nous sollicitent ou avec qui nous nous associaons pour la réalisation d'œuvres dans le cadre de commandes publiques ou privées, en délégation complète ou partielle de production. Ce travail de production est aussi au cœur de certains projets d'expositions pour lesquels nous invitons des artistes à y réaliser des œuvres ensuite diffusées.

Les résidences et programmes immersifs

Les résidences que nous portons aspirent à proposer aux artistes des contextes de création singuliers, souvent expérimentaux, poreux aux questions de citoyenneté et en prise avec le réel. En ce sens, les résidences proposés aux artistes sont en lien avec notre volonté d'éprouver des situations d'appréhension de l'art en dehors des lieux généralement dédiés à sa présentation.



*Restitution de la résidence
de Laure Subreville au
sein de l'entreprise Du-
rousseau outils coupants
à Cenon (33)*

Les résidences «Art et Monde du travail»

Ce dispositif initié par le ministère de la Culture est un levier important nous permettant de coordonner des formes de résidences qui tissent des liens entre le monde de l'entreprise, les artistes et notre structure. Ces résidences sont un levier perspicace pour engager un dialogue s'inscrivant pleinement dans l'émancipation des responsabilités sociétales des organisations.

Des expériences à chaque fois différentes sont proposées aux artistes, aboutissant bien souvent sur des apports réciproques et la construction de relations marquantes entre les participant.e.s. Ces résidences donnent lieu à des temps de restitution sur le site de l'entreprise, en fonction des opportunités à des restitutions à la Fabrique Pola.

Nous avons mené des expériences avec des entreprises de la région dont l'activité peut

aller de l'affûtage d'outils coupants à l'extraction et la commercialisation de pierre de taille. Pour mémoire avec Rémi Groussin et Les Ortigues à Peujard (33), avec Nicolas Degranges à Barbezieux Saint Hilaire (16) avec Master Toile, avec Guillaume Laidin et l'entreprise Pierres de Frontenac (33), avec Laure Subreville et Dourousseau Outils Coupants à Genon (33).

Les résidences de recherche et de création

Les résidences de recherche et de création sont imaginées afin de permettre de soutenir les artistes dans des phases exploratoires de leur projets artistiques. Ces résidences sont le plus souvent le fruit de partenariats. Elles sont sujettes à un accompagnement global auprès des artistes afin de réunir les moyens humains, matériels et partenariaux qui en rendent possible leur conduite. Leur déroulement est généralement annuel. En 2022, nous avons mis en oeuvre une résidence de recherche pour un duo Artiste/commissaire (Duo Y, Julie Laymond et Ilasky de Portuondo) pour une résidence d'un mois à Montréal en partenariat avec La Fonderie Darling, ainsi qu'une résidence de recherche et de création avec l'artiste Camille Benbournane, la surfrider fondation, Darwin et la Fabrique Pola sur le littoral atlantique. Cette seconde invitation a donné lieu au soutien du conseil Départemental de la Gironde dans le cadre des objectifs fixés par la politique croisée Culture et environnement.

Ces projets ont été amorcés avec le soutien de l'appel à projet du contrat de filière arts visuels en Nouvelle Aquitaine, piloté par le réseau Astre, la DRAC et la Région nouvelle Aqui-



Images du tournage dans le cadre de la résidence de recherche et de création de Camille Benbournane sur l'île Nouvelle (33)

en partenariat avec La Surfrider Fondation et Darwin Climax,

taine. La résidence artistique pourra être orientée de manière à s'inscrire en capillarité avec les politiques publiques d'autres secteurs et les grandes questions de société. Le rapport entre culture et environnement sera l'objet d'une attention particulière dans les choix et orientations des années à venir, afin aussi de faire évoluer nos pratiques de manière plus vertueuses.

L'accueil des Master2 EBABX dans nos ateliers partagés (Sculpture Club)

Formalisé par une convention de partenariat avec l'EBABX, l'accueil des étudiant.e.s du cycle master2 travaillant sur le site de Brazza, est effectif durant toute l'année dans nos ateliers.

Selon le cas ils bénéficient de mise à disposition d'espace de travail, d'accès aux fours de cuisson céramique, à la cabine d'émaillage, de temps d'échange autour de leur projets de réalisation. La fréquentation et la proximité des étudiant.e.s à nos ateliers constitue un premier espace de rencontre et de connaissance, qui initie une relation propice à un meilleur travail d'accompagnement. La relation engagée pendant leurs études, construit le terrain à une meilleure connaissance des formes d'appui et de soutien que nous pouvons assurer dans le cadre de l'amorçage de leur activité professionnelle.

Ces premières rencontres autour de la réalisation pratique de certains de leurs projets d'étudiants tisse des relations qui peuvent aussi ouvrir de premières collaborations dans le cadre d'ateliers de pratique artistique par exemple. Ce fut le cas avec Jean-baptiste Favreau et Line Bourdoiseau (EBABX, diplômé.e.s 2021 et 2022) qui ont menés des ateliers avec le centre social St Michel à Bordeaux.



*Travaux d'émaillage
par les étudiant.e.s
de l'EBABX dans les
ateliers céramique
2021*

Ces projets initiés en fin de cursus en école d'art, participent à une meilleure préparation dans la perspective de la structuration d'une activité en sortie de formation initiale. C'est aussi une approche qui privilégie une transition en fondu enchaîné, entre la sortie d'études et le début d'activité.

A court terme, un projet de diffusion qui permette d'organiser un temps public (exposition et événement, sur le modèle du projet porté avec l'ENSA Limoges avec le post diplôme Kaolin en 2021) s'appuyant sur les travaux réalisés pour le diplôme serait intéressant à déve-

lopper avec les écoles d'art. Ce projet favoriserait une meilleure interconnaissance entre les étudiant.e.s, notre structure et la Fabrique Pola.



*«Flag Rant»
Drapeaux d'artistes
et d'étudiants de l'EBABX
Projet commissarial de
Jules Cartier étudiant
de l'EBABX intégré à la
programmation de l'ex-
position «Desperanto»*



LA TRANSMISSION PAR LE PRISME DU «FAIRE» ET DES SAVOIR-FAIRE.

Le développement des attentions apportées aux personnes et publics se décline en fonction de nos programmations artistiques, s'adaptant aux particularités de chacun des projets, de manière à mieux s'inscrire dans les droits culturels des personnes. Porté par le désir de mettre en place des formes ludiques, ouvertes et dynamiques de découverte et de pratique artistique, nous expérimentons des formats inédits dans l'idée de faciliter les premières expériences de création avec les artistes. Notre approche est marquée par la question du faire, elle rayonne à partir de nos ateliers, et par extension se déploie extra muros en fonction de nos actions. La porosité entre les publics amateurs et professionnels s'inscrit dans les orientations prescrites dans le Livre blanc des territoires girondins (2015) qui préconise d'accompagner l'animation de la vie locale avec le tissu associatif et de proposer une médiation pour faciliter l'accès aux équipements pour le plus grand nombre.

Nous avons pris le parti de développer des actions en partenariat avec les acteurs de notre territoire (Les centres sociaux, l'amicale laïque de Bacalan) et de déployer une offre pour les amateurs sur les week-end.

La porosité entre les projets de création que nous accompagnons dans le cadre de résidences, expositions ou de productions, et les ateliers de pratiques artistiques est au cœur de nos méthodologies de projets, et vise à impliquer nos publics dans les projets des artistes que nous épaulons.

Les ateliers de pratiques artistiques en lien avec les expositions et programmes de diffusion.

Tous nos programmes d'exposition et de diffusion donnent lieu à des dispositifs de médiation et d'ateliers de pratiques artistiques imaginés par des artistes invité.e.s. C'est aussi bien le cas lors des expositions à la Fabrique Pola, dans les salles de diffusion, pour lesquels nous engageons des programmes de visite et d'accueil de public (programme Suite, exposition post diplômes Kaolin avec l'ENSA..) que pour le programme «Display Tine» ou lors du festival «Nuit de Flou» pendant lequel, les après-midi sont dédiées à des formes vivantes d'ateliers. Ils sont imaginés en lien avec les thématiques engagées par le travail des artistes. Cela permet d'associer à nouveau des artistes qui conduisent des projets de médiation spécifiques.

Pour tous nos projets extérieurs, «Le collectionneur» un camping car aménagé pour conduire des ateliers tout-terrain est mis à disposition. Il permet de déployer librement des dispositifs adaptés à l'espace public. Ce véhicule est régulièrement mis en service pour créer un contexte ludique, qui favorise le lien avec les publics accueillis.

Ces actions de médiation, de découverte et pratiques artistiques sont essentielles à tous nos projets et permettent de tisser des liens durables de travail avec les territoires dans lesquels nous intervenons, tout particulièrement avec les centres sociaux de Queyries, La Benaue, Saint Michel que nous accueillons tout au long de l'année.



Ateliers de l'artiste Julien Mouroux, avec le centre social Saint Michel, dans le cadre de l'exposition «Suite»

Les ateliers de pratiques autour des savoirs faire

Nous menons des ateliers de pratiques artistiques accueillis dans nos ateliers sous deux formats spécifiques :

- Des ateliers a destinations des publics jeunes dans le cadre des partenariats noués avec les centre sociaux de notre territoire. Ils proposent de découvrir via l'univers d'un artiste, une technique, un matériaux, un médium, un savoir faire particulier lors de séquences de deux heures. Ces ateliers sont encadrés par une personne référente de notre équipe, un ou une artiste et par un accompagnant de chacun des centres partenaires. Ils se déroulent dans un des espace aménagé de notre atelier en fonction de la pratique abordée.

- Des ateliers a destinations des publics amateurs, sur les week-end organisés en session. Ces ateliers sont imaginés par des artistes et accessibles sur réservation. Ils sont payants et ouverts au pass Culture. En 2022, nous avons organisé plusieurs sessions autour de la création en joaillerie avec les artistes Marie Guerrier et Gamille Royer, et autour des pratiques Céramique avec l'artiste James Wright.

*Ateliers Amateurs
Initiation à la Joaillerie
avec les artistes Camille
Royer et Marie Guerrier*



Ces ateliers s'inscrivent en cohérence avec la singularité de notre projet associatif, ils participent à la mixité des publics que nous touchons, et confortent notre volonté de mieux partager et faire connaître le travail des plasticien.ne.s, tout en générant des revenus pour les artistes. L'aménagement définitif des ateliers dans le cadre de la seconde phase de travaux de la Fabrique POLA constitue un enjeu majeur pour le développement de ces temps de création.

*Ateliers Céramique dans
le cadre du programme
«pieds d'immeubles» à
Bacalan*



Dans ce cadre nous prévoyons une optimisation de tous les espaces dédiés à ces programmes avec un nouvel atelier céramique, des espaces optimisés et versatiles pour accueillir d'autres structures autour de ces questions.

L'été culturel, une programmation augmentée

La période des grandes vacances donne lieu à des projets particuliers qui valorisent le travail conduit durant l'année, dans des conditions augmentées. Ces ateliers sont imaginés pour créer de la présence et des rencontres dans les quartiers de notre territoire. En intégrant par exemple les dynamiques associatives de territoire «pieds d'immeubles» à Bacalan, en réalisant des ateliers de dessins exploratoires et découvrant les plantes lors de balades sur la rive droite avec l'artiste Laurent Cerciati, en partant dans la forêt créer des oeuvres à partir d'éléments collectés lors d'une journée en immersion avec l'artiste Geoffrey Crespel. Nous avons volontairement orienté certains projets vers des temps de création qui lient découverte de milieux naturels et création in-situ. La forêt, l'océan, les espaces de friches sont autant de terrains de découverte de la nature, que d'espaces ressources à partir desquels les artistes imaginent des jeux de création à faible empreintes écologiques. Ce travail de sensibilisation aux enjeux environnementaux, aux ressources de la nature au travers d'ateliers de pratiques artistiques est un axe fort que nous souhaitons poursuivre.



*Ateliers exploratoires
avec l'artiste Laurent
Cerciati sur les rives de
Garonne, 2021*

Pour les années à venir, nous souhaitons travailler sur un temps à la fois festif et public, qui pourra rassembler artistes, citoyens et centres sociaux dans l'espace public de nos quartiers. Il nous permettra de faire commun en rassemblant nos partenaires, les centres sociaux Benauges, Queyries, Saint Michel, autour d'ateliers en plein air organisés sous la forme d'une fête de village, ouverte aussi bien aux enfants qu'aux riverains.

LA STRUCTURATION D'UNE ÉCONOMIE POUR LES ARTISTES DE LA FILIÈRE.

Consolidation et hybridation de l'économie des artistes

L'ensemble des activités de l'association prend appui sur notre atelier et l'équipe dédiée aux divers accompagnements et actions portées à partir de cet espace équipé. La mixité de profils de nos adhérent.es et des artistes et professionnel.le.s invité.e.s constitue une communauté active pouvant partager des expériences, opérer des transferts de savoir-faire, s'impliquer dans la gestion des espaces et les projets de l'association.

Grâce à la richesse des profils professionnels et la diversité des compétences représentées, cette communauté génère de nouvelles complémentarités professionnelles entre ses membres. Elle favorise la constitution d'équipes de travail, augmente la capacité de ses membres à répondre à des appels d'offre, à des commandes privées et développe les opportunités de création d'activité.

Ce modèle vertueux et vivant favorise l'employabilité des artistes, leur permettant de diversifier leurs ressources financières et de consolider leur activité.

En confortant et préservant un éventail large de savoir-faire, en créant des opportunités nouvelles d'interactions et d'émulation transversales entre nos adhérents et en développant un réseau dynamique autour de multiples formes de créativité plastiques complémentaires (art plastique, design, architecture, scénographie...). Cette approche valorise la transmission de pairs à pairs, participe de manière directe et indirecte à la professionnalisation de ses acteurs, et à la création d'activités qui consolident l'économie hybridée des plasticien.ne.s. Elle passe par :

- La constitution d'équipes de travail transversales pour répondre à des appels d'offre, des commandes privées ou développer de nouveaux projets / En co-traitance, sous-traitance, prestations indépendantes / 2 à 4 par an.

- L'immersion professionnelle et emploi des membres de l'association sur la réalisation de nos projets (chantier de construction, conception de projet...) / salarié, indépendant, en formation ou insertion professionnelle / Tout au long de l'année

- La rémunération d'intervenants parmi les membres pour la réalisation de formations, modules d'initiation, ateliers de pratique amateur, ateliers de médiation, workshop et masterclass à destination du public.

L'insertion professionnelle par l'exercice du réel

Le tuilage entre la fin des formations initiales et l'amorçage d'une activité professionnelle est un objet essentiel dans la structuration de notre secteur d'activité. Dans ce cadre Zébra3 a toujours pris une part active pour travailler avec des étudiant.e.s des cycles Master 2, de très jeunes diplômé.e.s, et soutenir les premières phases de structuration de leur activité.

Ce travail d'accompagnement intervient en tout début d'activité et à la fin des études, il est cousu main, s'appuie sur une lecture attentive du travail artistique de toutes les personnes que nous soutenons et prend indifféremment la forme de résidences de recherche, de projets de production, de projets d'ateliers de pratiques artistiques, d'invitations à des expositions ou temps de diffusion. C'est sur la base des projets artistiques des personnes que nous accompagnons, que nous construisons des parcours apprenants. Les artistes sont amené.es à structurer leur activité dans ses dimensions administratives, sociales et juridiques, tout en s'outillant afin de mener à bien leur différents projets de création, de leur phase de conception à leur réalisation.

Chaque parcours apprenant est un cas pratique qui prend appui sur un projet artistique personnel. La construction et l'écriture des projets avec chaque artiste donne lieu à un premier temps d'immersion dans les pratiques professionnelles. Il consiste, à travers la constitution d'un dossier, à s'approprier des méthodologies de travail en faisant. Il permet de se familiariser avec certaines procédures et d'organiser une première trousse à outils adaptée à leur pratique. Les artistes sont soutenu.es dans l'écriture de leurs projets afin d'assimiler les logiques d'articulation de leur travail artistique, d'une part avec les différents dispositifs de soutien (publics ou privés), d'autre part dans la mise en place de partenariats favorisant le déploiement de leur projet.

Les outils et méthodologies de gestion de projet sont appréhendés de manière très pragmatique (en mode Travaux Pratiques) afin de faciliter leur assimilation. Construction de budgets prévisionnels, construction de partenariats, inscription de leur projet en lien avec les enjeux de territoire et politiques publiques, perspectives de développement à moyen terme, sont autant d'éléments contextuels abordés dans ces phases d'écriture.

Chaque projet donne lieu à contractualisation et à rémunérations, il constitue parfois un premier revenu qui requiert un ensemble de démarches déclaratives. Zébra3 accompagne ces démarches afin de permettre à ces jeunes professionnels de disposer d'un régime assurant leur activité dans ses dimensions sociales, fiscales et juridiques. Dans ce cadre précis, elle s'appuie dès que nécessaire sur le pôle ressource de la Fabrique POLA sur ces volets spécifiques. Cette conjugaison de compétences entre les dimensions projectuelles, artistiques, de production (Zébra3)

et les dimensions sociales, fiscales et juridiques (Fabrique Pola) en lien avec l'amorçage d'une activité dans le champ des arts visuels, est un atout pour l'accompagnement et la structuration d'un environnement professionnel.

Il s'agit donc pour nous d'aider les artistes en facilitant leur premières expériences professionnelles, pour cela nous convoquons ou saisissons toute typologies de dispositifs qui permette de constituer un contexte d'apprentissage concret et opérationnel.

Pour exemple en 2022, Isis Lherm (diplômée 2021 EBABX) a été invitée dans le cadre d'un temps de diffusion «Display Time» à la Fabrique Pola animé par Virginie Lyobard (Commissaire d'exposition). Une invitation pour une diffusion de son oeuvre à Poitiers est née de cette rencontre.

Camille Benbournane (diplômée 2021 EBABX) a développé un projet de recherche, soutenu par l'appel à projet «Territoires et coopérations» du contrat de filière des arts visuels.



*«Littoral»
Restitution
de la résidence de
recherche et de création
de Camille Benbournane dans le cadre
du festival CLIMAX
(Darwin), septembre
2022*

Ce projet a pris la forme d'une résidence durant toute l'année sur l'espace littoral, donnant lieu à des temps de création sur le territoire régional et sur l'île Nouvelle avec le soutien du conseil départemental de la Gironde. Il donne lieu à deux restitutions, une à Bordeaux dans le cadre du festival Climax à Darwin, puis à Biarritz dans les locaux de la Surfrider Foundation. Dans cette dynamique, nous l'avons accompagné sur des candidatures pour la résidence Nekatoenea à Hendaye et pour le prix Chasse-Spleen à Moulis en médoc.

Line Bourdoiseau, (diplômée 2022 EBABX) est invitée à imaginer une œuvre monumentale qui est installée sur l'ensemble de la façade de la Fabrique Pola. Cette œuvre s'inscrit dans une logique de travail qui associe ateliers de pratiques artistiques en lien avec le centre social St

Michel à Bordeaux (printemps 2022) intervention dans le cadre du programme de l'été culturel.

Le duo d'artiste Segondurante réalisera une installation importante de leur œuvres dans le cadre du programme Display time au mois de Juillet 2022 à la Fabrique Pola. Nous avons



*Segondurante
Exposition dans le cadre
du parcours Entre-vues
pendant BAD+, foire
d'art contemporain
de Bordeaux*

spécialement organisé ce temps de diffusion dans la programmation Parcours Entre-vues de la première Foire d'art Contemporain BAD+ à Bordeaux. Dans le cadre de la foire, le travail de ces deux jeunes artistes de notre scène artistique profite de la visibilité et des visites générées par la foire. Dans un second temps l'installation de leur œuvres a donné lieu à un programme d'ateliers de pratiques artistiques accueillant les enfants des centres sociaux Queyries et St Michel.

Notre festival «Nuit de Flou», est imaginé afin de diffuser des formats de création plastique vivants et ouverts qui mêlent temps de création et de diffusion et offre un espace temps de partage avec le public tout en constituant un moment privilégié de rencontre entre professionnels. Tout particulièrement ouvert aux formes et artistes émergents, il est organisé en partenariat avec des opérateurs qui portent des programmes et dispositifs d'insertion professionnelle à l'échelle nationale. C'est donc un moment privilégié pour élargir et consolider ses réseaux tout en diffusant son travail. En 2022, il est l'occasion de rassembler des artistes de la session GÉNÉRATEUR 2022 à Rennes, du dispositif «Post production» à Toulouse, des artistes du collectif Fossile futur récemment installé à Meymac (19), et des artistes de la scène métropolitaine bordelaise.

Enfin, nous intervenons en appui et conseil tout au long de l'année, en nous inscrivant souvent comme partenaire pour faciliter la réalisation de projets qui permettent une meilleure inscription de jeunes artistes dans les réseaux professionnels et leur insertion dans un environnement de travail structuré. En 2022, l'artiste Daria Galabriel (EBABX Diplômée 2021) a été

accompagnée sur la constitution d'une demande d'aide sur l'appel à projet contrat de filière, le Collectif Farid (Société civile et diplômé.e.s EBABX) a été accompagné sur la constitution de dossier sur un dispositif de création en lien avec les pratiques amateur.e.s et sur l'appel à projet contrat de filière.

Dans chacune de ces expériences de travail, les artistes et étudiant.es sont épaulé.es pour



Performance de Daria Galabriel diplômée EBABX 2021 dans le cadre du vernissage de l'exposition Suuite en partenariat avec le CNAP

structurer leur activité en développant leur projets.

Les années à venir seront décisives sur ce volet de travail, l'enjeu d'une meilleure organisation avec les écoles d'art afin de faciliter la transition entre école et début d'activité sera au coeur de nos attentions. L'échange avec d'autres dispositifs à l'échelle nationale pourra nous aider à mieux construire ces parcours professionnalisants dans le cadre d'un dispositif adhoc.

Les réseaux et dynamiques de filière (Astre, Cipac, Fraap)

Zébra3 est membre des réseaux Astre et de la FRAAP, Frédéric Latherrade est membre suppléant au sein du conseil d'administration du CIPAC au titre d'administrateur du réseau Astre. L'engagement de la structure dans ces espaces de structuration de la filière professionnelle des arts visuels participe de la volonté de Zébra3 à contribuer à l'amélioration de notre environnement professionnel. Particulièrement marqué par la démarche SODAVI qui aboutit en 2018 à la signature d'un contrat de filière Arts Visuels pour la nouvelle Aquitaine, l'investissement de la structure au sein du réseau Astre a favoriser les projets en coopération avec d'autres acteurs des arts visuels et générer de nouvelles approches pour l'élaboration de ses projets. Dans

le cadre du prochain contrat de filière, nous continuerons à investir ces espaces de travail collectifs autour d'enjeux importants pour notre secteur qui font largement écho aux fondements du projet de l'association. Cette implication sera notamment orientée sur des chantiers identifiés et inscrits comme axes de travail sur le prochain volet du contrat de filière Arts visuels :

- Le chantier de la structuration des ressources en réseau à l'échelle régionale, notamment autour des questions de production et d'accès des artistes aux outils de professionnalité, l'idée de trouver des synergies avec d'autres opérateurs (Usines Nouvelles à Ligugé, Craft à Limoges, Art déco à Nontron..) constitue un axe important à investir pour Zébra3.

- L'expérimentation de formes intégrant les enjeux écologiques dans les stratégies de gestion des activités du secteur (notamment en favorisant la réutilisation et/ou le traitement des matériaux utilisés pour les productions plastiques et les scénographies)

- Une meilleure organisation des structures dans la gestion de la prévention et de la lutte contre les harcèlements et violences sexistes et sexuels, et le partage d'outils pour les acteurs de notre filière.

- L'expérimentation de formes ouvertes et de modalités d'appréhension des oeuvres pour susciter l'inclusion et la participation de toutes les personnes à l'acte de création.

UNE GOUVERNANCE OUVERTE

Enjeux sociétaux et organisation de l'association

La prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans les activités de l'association fait partie intégrante des enjeux de responsabilité sociétale que Zébra3 porte à travers les différentes parties prenantes de son objet associatif. L'association met en œuvre une nouvelle gouvernance depuis 2021, plus ouverte et plus active permettant de générer du partage et de l'interconnexion entre ses membres, ainsi que de renouveler ses pratiques dans la réalisation de ses objectifs.

Conjointement à cette nouvelle organisation, Zébra3 est impliqué dans la gouvernance de la Fabrique POLA au sein de son conseil d'administration, et du Réseau des acteurs de l'art contemporain ASTRE au sein de son conseil d'administration.

Le projet associatif est au cœur de l'organisation et expérimente un modèle qui implique les salarié.e.s avec des décisions prises collectivement visant à mieux partager les responsabilités. Le Conseil des salarié.e.s se réunit en moyenne deux fois par an, il facilite le développement de la structure, propose et enrichit les programmes et l'organisation de l'association et de ses conseils d'administration. Cette gouvernance tend vers une plus grande implication des membres et un Conseil d'administration qui orientent la stratégie en «bienveillance».

Le schéma de gouvernance plus inclusif, est le fruit d'une démarche engagée avec les salarié.e.s, les personnes impliquées dans le conseil d'administration et celles de bon conseils, amenées à apporter leur contribution au projet associatif lors de rencontres dans les ateliers, à la Fabrique Pola, et au fil de nos déplacements. Lors de l'assemblée générale du 20 mai 2021, les adhérent.e.s et membres réuni.e.s ont élu un nouveau Conseil d'administration intégrant un ensemble plus important de personnes, conformément à la mise en œuvre des nouveaux statuts.

Ce nouveau Conseil d'administration est composé de 8 membres :

- 3 membres du précédent Conseil d'administration ont souhaité poursuivre leur engagement (Seydou Grépinet, enseignant EBABX, Rachel Cordier, directrice adjointe du CAPC, Manuel Pomar, directeur d'un centre d'art Toulouse),

- 2 salarié.es ont intégré la gouvernance (Jérémy Profit, directeur Technique, Amélie Boileux, chargée des projets),

- 3 personnalités qualifiées ont été invitées (Jeanne Tzaut, artiste adhérente, Anna Maisonneuve, critique d'art et journaliste, François Parrot, ancien chef d'entreprise).

Ce nouveau Conseil d'administration s'articule donc avec le Conseil des salarié.es qui se mobilise sur les projets structurants de l'association afin d'en imaginer les orientations et leur mise en œuvre pratique. L'enjeu des années à venir réside notamment dans l'animation de cette gouvernance active.

Représentations et implications structurante

FABRIQUE POLA

Frédéric Latherrade assure la présidence de la Fabrique POLA. La vie de la Fabrique en 2021 a été marquée par le lancement de la phase finale des travaux d'aménagement de son bâtiment, sous l'impulsion de l'État dans le cadre du Plan de Relance. La visite de la Ministre de la Culture Roselyne Bachelot en juillet 2021, a marqué la reconnaissance de la dynamique collective du projet.

Les années à venir seront dédiées à la réalisation de la seconde phase des travaux de la Fabrique, incluant l'aménagement définitif des ateliers de Zébra3. Ces aménagements intégreront des espaces revisités pour mieux accueillir les publics dans des espaces dédiés au sein des ateliers. Ils répondront aussi à l'enjeu de l'articulation de programmes d'insertion professionnelle selon des modalités à construire en partenariat avec les écoles d'art, associant la Fabrique Pola et Zébra3.

CONSEIL NATIONAL DES ŒUVRES DANS L'ESPACE PUBLIC

Frédéric Latherrade a été nommé le 12 mai 2021 pour trois années au Conseil National des œuvres dans l'espace public dans le domaine des arts plastiques. Le Conseil siège à raison de 3 fois par année civile. Il se réunit afin d'émettre un avis sur les projets d'études et de réalisation d'œuvres dans l'espace public qui lui sont présentés.

À ce titre la représentation de la direction de Zébra3 dans ce Conseil est une légitimation et une reconnaissance du travail de l'équipe et de l'association autour de la question de l'art dans l'espace public depuis maintenant une vingtaine d'années.

Alain Declercq, *Tu es pour moi de la vile race des torche-cul*, drapeau de la série «Flag Rant», un projet de Jules Cartier pour l'exposition DESPERANTO, Bordeaux, 2021. Photo : © Lola Poustis

ZÉBRA3 2022



SOMMAIRE

PROJET ASSOCIATIF

PAGE 3

SOUTENIR L'ÉMERGENCE ET PARTAGER LA CRÉATION : DIFFUSION, RÉSIDENCES ET ATELIERS

DIFFUSION D'ART CONTEMPORAIN

PAGE 4

SUITE - Programme du CNAP
NUIT DE FLOU - 40mCUBE, Lieu-Commun, Zébra3
DISPLAY TIME - Invitations jeunes artistes
ESPACE PUBLIC - Charlie Aubry

MÉDIATION ET PARTAGES

PAGE 7

RÉSIDENCES ARTISTIQUES

PAGE 9

RÉSIDENCE DE PRODUCTION - Littoral Atlantique
RÉSIDENCE ART ET ENTREPRISE
RÉSIDENCE DE CO-PRODUCTION
PROGRAMME D'ÉCHANGE INTERNATIONAL
RÉSIDENCES DE PROGRAMMATION

STRUCTURER L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE, OUTILS RESSOURCE : L'ACCOMPAGNEMENT À LA PRODUCTION

SCULPTURE CLUB - ATELIER PARTAGÉ

PAGE 12

COMMANDES ARTISTIQUES - ÉTUDES/CONSEIL - PRESTATIONS

PAGE 15

ACCOMPAGNER LA TRANSITION : ENTRE ÉCOLE D'ART ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

TRANSMISSION

PAGE 16

VIE ASSOCIATIVE

PAGE 18

BUDGET PRÉVISIONNEL

PAGE 21

PROJET ASSOCIATIF

Zébra3 est une association bordelaise fondée par des artistes en 1993 qui intervient dans le domaine de l'art contemporain sur le territoire régional, national et international.

Habitante de la Fabrique Pola dont elle est membre co-fondateur, elle initie des actions de soutien et de valorisation du travail des artistes plasticien.ne.s, en inscrivant principalement sa réflexion autour des problématiques liées à la diffusion et à la production dans ses dimensions techniques, socio-politiques, économiques et marchandes. Elle expérimente des alternatives et dégage des ressources répondant aux problématiques de précarité souvent inhérente aux parcours des artistes.

Zébra3 conçoit et organise des expositions en France et à l'étranger, développe des résidences de production et des échanges artistiques à l'échelle locale et internationale. Elle accompagne les artistes sur les différentes

phases de réalisation de leurs projets, que ce soit dans le cadre d'expositions, d'événements, de commandes publiques ou de projets architecturaux, et leur met à disposition son atelier de production outillé de 480 m².

L'association est aussi spécialisée dans l'étude technique, la fabrication et le suivi de production d'œuvres, et dans la réalisation de scénographies et de montage d'expositions.

Elle construit l'ensemble de ses projets sur les principes d'échange, de coopération, et de réseau afin de mettre en œuvre les actions qui fondent son engagement associatif. Elle s'attache à conforter l'économie de la filière des arts visuels en animant une communauté dynamique et solidaire, à favoriser la transversalité des pratiques artistiques et à partager la création avec un large public.

OBJECTIF

accompagner les artistes plasticien.ne.s
soutenir l'émergence

PRINCIPES

échanger, coopérer, créer des flux

MODES D' ACTIONS

résidences
production
diffusion

OUTIL

l'atelier de production partagé



DIFFUSION D'ART CONTEMPORAIN

Zébra3 conçoit et organise des programmes de d'exposition et d'apparition de l'art contemporain dans des contextes permettant une relation renouvelée aux personnes. Dans l'espace public, en collaboration avec des lieux d'art indépendants, centres d'art, des musées ou d'autres espaces dédiés ou non à l'art contemporain, Zébra3 imagine et scénographie des expositions dans une démarche réfléchie de présentation des œuvres et artistes. L'association programme, via un réseau étendu

de partenaires (locaux, régionaux, nationaux et internationaux), des expositions donnant de la visibilité aux artistes qu'elle soutient. Grâce à ce travail de programmation, elle leur permet de concrétiser leur projet artistique et d'exister sur le marché de l'art. L'accent est mis sur l'aide à la production par un accompagnement technique et la mise à disposition de moyens de production (atelier équipé, matériaux, assistant.e).

8 EXPOSITIONS & ÉVÉNEMENTS PROGRAMMÉS EN 2022

Notre programme de diffusion 2022 est construit sur 2 temps forts, dans des formats de diffusion très ouverts.

AVRIL

À l'occasion de la foire d'art contemporain BAD+, nous proposons un temps événementiel associant les scènes émergentes de Rennes, Toulouse et Bordeaux pour une nuit d'interventions artistiques et plastiques.

JUIN - OCTOBRE

Pour un nouveau volet d'exposition en plein air, avec une installation imaginée spécialement par l'artiste Charlie Aubry. Cette installation monumentale sera accompagnée d'un cycle d'ateliers et d'événements.

En filigrane de **JANVIER - DÉCEMBRE**, une programmation d'expositions et de rendez-vous offrant un focus sur le travail d'artistes invité.e.s, accompagné.e.s et accueilli.e.s dans nos différents dispositifs (résidence art et entreprise, compagnonnage, résidences de recherche)

Une programmation plus agile, autour du travail d'un.e artiste, nous permettant d'accueillir et de partager des formes en cours de création.

Décontractées, ces présentations et d'accrochages d'œuvres dans les espaces de la Fabrique POLA seront organisés à une fréquence de deux mois, cette programmation pourra s'adosser à des temps forts de la vie de la Fabrique POLA ou de la programmation culturelle de la ville et la métropole (Foire d'art contemporain BAD+, lancements de saison, temps forts des arts visuels à Bordeaux...)

Elles nous permettront aussi de saisir les opportunités de collaboration avec les artistes au fil des sollicitations durant l'année.

SUITE - Programme du Centre National des Arts Plastiques

Double exposition

2 DÉCEMBRE au 20 FÉVRIER 2022

Polarium / Fabrique POLA

Sarah Favriau

Rapidement, je compris que mon mental s'activait à résoudre l'urgence et ! qu'injonction faite à cet état, il ne fallait pas fléchir.

Simon Nicaise

Tour de France

Ce projet reçoit le soutien du CNAP, du Ministère de la Culture, et de la ville de Bordeaux.

NUIT DE FLOU - Programmation nocturne

Commissaires invité.es 40mCUBE / Rennes, Lieu-Commun / Toulouse, Zébra3 / Bordeaux

Partenariat BAD+

6 AU 8 MAI 2022

Fabrique POLA

NUIT DE FLOU propose un format de programmation d'oeuvres, performances vidéos, de praticables pendant la nuit du 6 mai 2022. Cet événement qui s'inscrit dans un parcours en corrélation avec la foire d'art contemporain BAD+. La programmation présentera des artistes invité.es par Lieu-Commun, 40MCUBE (programme GENERATOR) et Zébra3. Elle sera construite comme un flux, alternant temps de performance, d'expérience, de musique, de sculpture et de vidéo.

L'exposition sera ouverte au public le week-end permettant la poursuite de l'expérience dans un format plus diurne de l'exposition.

DISPLAY TIME - Invitations à des jeunes artistes pour des accrochages d'une soirée

JANVIER à DÉCEMBRE

espaces de la Fabrique POLA

Décontractées, ces présentations d'accrochages furtifs d'oeuvres seront organisées tous les deux mois. Elles pourront s'adosser à des temps forts de la vie de la Fabrique POLA ou de la programmation culturelle de la ville et la métropole (Fête du fleuve, Journée du patrimoine, lancement de saison...). Elles permettront de saisir les opportunités de collaboration avec les artistes au fil des sollicitations durant l'année.



Sara Favriau, Tournage de film, 2021.



Isis Lherm, Performance, 2019.



Performances des étudiant.es de l'EBABX, 2019.

**PROGRAMME ESPACE PUBLIC - Carte Blanche à Charlie Aubry,
pensionnaire de la Villa Médicis
SEPTEMBRE à NOVEMBRE
en façade et aux abords de la Fabrique POLA**

Programmation Musicale «Sacrifice seul»
+ programme d'ateliers jeune public

Pensionnaire de la Villa Médicis à Rome, Charlie Aubry, originaire d'Agen, est invité à proposer une installation imaginée pour l'ensemble de la façade de la Fabrique Pola. Son travail prend la forme d'installations parfois mélancoliques, poétiques, faisant un usage singulier de matériaux qu'il recycle, de mécanismes qu'il bricole à partir d'objets récupérés. Cette économie de moyen, les cycles et cercles vertueux à partir desquels il opère, animent des installations plastiques qui produisent des récits visuels empreints d'une dimension fantastique. Cette pratique de la reconversion, de l'usage détourné de rebus à la fois électriques et domestiques comme les vêtements, les objets de chambre à coucher, les néons de cuisine ou les plafonniers ventilateurs offrent des décors qui nous plongent dans une allégorie parfois ténébreuse du quotidien.

L'usage de technologies numériques dans les mécanismes invisibles des installations de Charlie Aubry, sont essentielles à l'appréhension de son travail. Détournées de leur usage commun, elles sont mises au service d'un univers plastique foisonnant qui interroge non sans malice leur utilité et l'usage auquel ces appareils connectés sont généralement assignés.

Initié aux automates, aux organes de commande programmables, aux outils de composition numérique, Charlie Aubry imagine et produit des dispositifs immersifs, de la musique électronique, des environnements capables de générer des formes. La sophistication des mécanismes est à la mesure de l'humilité, la puissance et le potentiel évocateur du répertoire d'objets usuels à partir duquel il compose des installations rhizomiques.

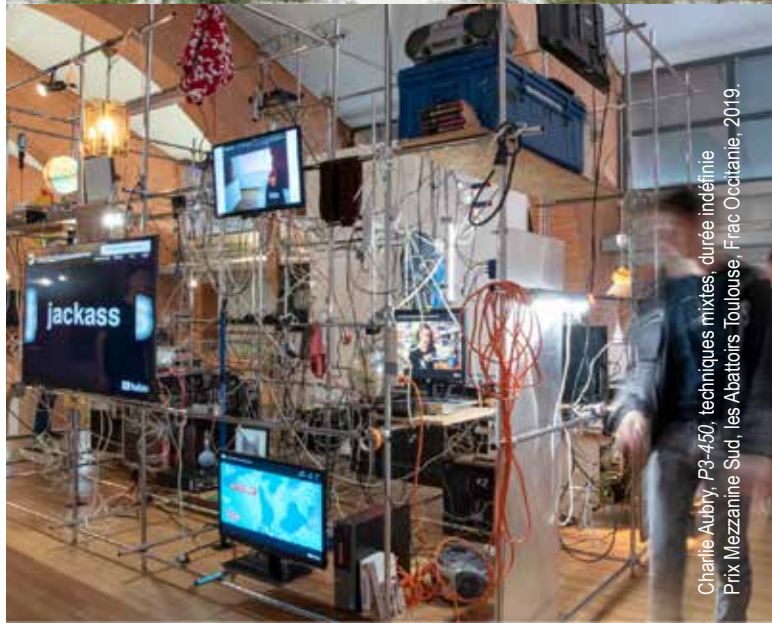
En cela, son oeuvre fait usage du fantastique pour offrir des moments où la technologie, les notions de progrès sont interrogées dans ce qu'elles offrent pour finalité à nos sociétés.



Charlie Aubry, *Electronic one man band*, installation sonore, performance sonore, DNSEP design, 2014.



Charlie Aubry, *Fantômes*, installation sonore, technique mixte, exposition Code Quantum, Fabrique Pola, Bordeaux, 2020.



Charlie Aubry, *P3-450*, techniques mixtes, durée indéfinie, Prix Mezzanine Sud, les Abattoirs, Toulouse, Frac Occitane, 2019.

MÉDIATIONS ET PARTAGES

À l'occasion des expositions programmées en 2022, une programmation est déployée afin de mettre en perspective les questionnements abordés par les propositions artistiques exposées et d'accompagner le public à la découverte des oeuvres et savoir-faire des artistes présentés à travers :

Des supports réunissant des contenus textes, vidéos et images pour préparer la visite ou la poursuivre.

Des visites commentées.

Des ateliers de pratiques artistiques avec des artistes à destination de publics spécifiques

Le contenu sera déterminé en discussion avec les artistes invités.e.s.

COOPÉRATION AVEC LE CENTRE D'ANIMATION SAINT MICHEL

Fort.e.s des retours enthousiasmants des ateliers de pratiques artistiques menés avec le centre d'animation Saint Michel durant les étés culturels en 2020 et 2021, nous concevons un projet d'interventions artistiques qui se déroulera sur toute l'année scolaire. Ce programme concerté s'appuie sur les ressources de l'équipe d'animation, impliquée dans le suivi des propositions des artistes.

Les interventions auront lieu pendant les vacances scolaires sur un principe de stages de deux demies journées et les mercredis sur une fréquence d'une intervention par mois.

Les ateliers se dérouleront au centre d'animation ainsi que dans notre atelier dédié.

GUILLAUME LAIDAIN, artiste plasticien sonore, interviendra avec une proposition de « circuit bending », détournement de jouets et jeux dotés de circuits imprimés, et envisage la constitution d'un orchestre. Il déploiera son projet à partir de la première semaine des vacances de Noël, puis sur les vacances scolaires de février et d'avril, pour proposer aux familles une représentation au mois de juin 2022.

Appelé plus communément le « circuit bending », l'atelier « bidouillages électroniques » consiste à démonter des jouets musicaux d'enfants à pile et à en extraire d'autres sonorités en créant des courts circuits. Ressortez votre Dictée Magique ou votre Game Boy, ouvrez-les, réalisez quelques soudures bien placées et voilà votre jouet transformé en un instrument de musique électronique. Il ne reste plus qu'à l'intégrer dans votre musique ou simplement s'amuser avec les innombrables possibilités de sons qui peuvent en sortir.

JEAN-BAPTISTE FAVREAU, jeune diplômé de l'EBABX, s'intéresse à la technique de la céramique, et a conçu des ateliers autour de cette pratique.

« J'utilise la céramique, qui instaure un temps figé de mémoire et/ou souvenir, ainsi que des matériaux de construction du bâtiment, apparents dans les entreprises. »



LOU-ANDRÉA LASSALLE, artiste plasticienne dont la pratique du dessin se transforme selon les opportunités, propose la création d'une société secrète, à partir de la rentrée des vacances de février, les mercredis.

*« On va commencer par imaginer une boîte.
Quoi de plus simple que d'imaginer une boîte ?
Mais celle-ci doit abriter un secret de chacun de nous. »*

LAURENT CERCIAT, artiste plasticien, qui, au retour des beaux jours, mènera un projet autour des plantes sauvages délaissées de nos centres villes.

« En études des sols on nomme horizons les différentes couches issues de stratifications organiques, mixtes, minérales. Ce qu'on appelle communément mauvaise herbe ou plantes sauvages est l'ensemble des espèces végétales non horticoles, les adventices, poussant spontanément dans divers milieux, naturels ou anthropisés (environ 6000 espèces en Europe). »

Tout au long de l'année interviendraient également:

- GEOFFREY CRESPEL
ateliers autour de la forêt
- LADISLAS COMBEUIL
travail du bois
- le COLLECTIF SAPIN
luminaires et totems surcyclés



EXPOSITION DE SARA FAVRIAU ET SIMON NICAISE-2 DÉCEMBRE 2021 AU 19 FÉVRIER 2022

Vacances de février

Une rencontre avec les artistes Sara Favriau et Simon Nicaise aura lieu le mercredi 1er décembre 2021, dans le Polarium, espace de diffusion de la fabrique Pola qui accueillera leur exposition à quatre mains jusqu'au 19 février 2022. Nous proposerons pendant les vacances scolaires de février des ateliers autour de leur pratique.

RÉSIDENCES ARTISTIQUES

La mobilité des artistes et des professionnels de l'art revêt une importance capitale. Ils doivent partager avec leurs homologues pour développer leurs activités et leurs publics, trouver de nouvelles sources d'inspiration et faire évoluer leurs créations.

Depuis 2003, Zébra3 développe des résidences de création et des échanges avec l'international dans le but de multiplier les opportunités d'accompagnement pour les artistes, et de partager son expertise avec un réseau de structures partenaires.

Témoin de l'intérêt des artistes à découvrir le potentiel des entreprises et de la curiosité des entreprises à tra-

vailer sur des projets d'objets uniques, nous permettons depuis 2017 la rencontre de ses deux univers à travers un programme de résidence artistique en entreprise.

Enfin, c'est avec l'objectif d'appuyer l'ensemble de nos actions autour de l'atelier de production que nous y accueillons en résidence les artistes invité.e.s dans notre programmation artistique.

Elles permettent aux artistes invité.e.s de bénéficier d'un cadre de travail professionnel au sein de nos ateliers équipés.

5 RÉSIDENCES DE CRÉATION & RECHERCHE PROGRAMMÉES EN 2022

RÉSIDENCE DE CO-PRODUCTION - Littoral Atlantique

partenariat Surf Rider Fondation x Climax festival

Camille Benbournane

NOVEMBRE 2021 à JUIN 2022.

Zébra3 associe l'artiste Camille Benbournane et La Surf rider Fondation à Biarritz, pour une résidence de recherche.

Cette résidence propose un contexte de travail à une artiste diplômée de l'ebabx en 2021, en lien avec son projet qui déploie des récits, des installations et des performances où l'océan est central.

Le projet sillonnera le littoral atlantique avec Surf Rider lors des campagnes de collecte des déchets marins.

Des phases de création seront accueillies à la Fabrique Pola, un atelier dédié sera mis à disposition.

Il donnera lieu à une présentation publique lors du festival CLIMAX 2022 à Bordeaux. D'autres temps pourront être imaginés en fonction du développement du projet (à Biarritz, Labenne, Festival du film de Contis 40).

Une action soutenue dans le cadre du contrat de filière porté par la région Nouvelle-Aquitaine, le Ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine et le réseau Astre.



RÉSIDENCE ART ET ENTREPRISE OCTOBRE à DÉCEMBRE 2022

Zébra3 propose d'associer un.e artiste et une entreprise au programme de résidence Art et Entreprise. Il s'agit de faire communiquer le monde de l'art et le monde industriel à travers un projet partagé, de jeter une passerelle entre deux approches du monde professionnel éloignées l'une de l'autre, deux mondes qui évoluent en parallèle mais se croisent peu.

Cette proposition de résidence repose avant tout sur une réciprocité, un temps d'échange durant lequel les salarié.es de l'entreprise auront l'occasion de découvrir la création contemporaine, et l'artiste de s'appuyer sur les conseils et l'expérience de professionnel.les aguerri.es.

Ce projet reçoit le soutien du programme «Résidences d'artistes en entreprises : programme 2019 - 2020» du Ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine.

RÉSIDENCE DE CO-PRODUCTION - Gorka Mohamed partenariat Galerie LMR (Bordeaux) et Galerie Cortex Athletico (paris)

À l'occasion d'un partenariat de diffusion et de production avec la Galerie Thomas Bernard - Cortex Athletico à Paris et la Galerie La Mauvaise Réputation à Bordeaux, Zébra3 accueille dans son atelier l'artiste hispano-iraqui Gorka Mohamed pour une résidence de création.

Il y réalisera une nouvelle série de peintures présentée en avant-première à Bordeaux en 2022.

Gorka Mohamed peint principalement des portraits. Il puise dans les racines de l'histoire de l'art pour exploiter le genre préféré de Vélasquez ou du Greco. Son univers pictural rejoint celui du dessin animé en passant par la bande dessinée et la peinture de genre. Avec beaucoup d'humour, ses étranges portraits sont attachants par leur laideur et leur incongruité.



Laure Subreville, résidence chez Durousseau Outils Coupants, Genon, 2020.



Gorka Mohamed et Mafes Sánchez, Truck art project, 2016.

PROGRAMME D'ÉCHANGE INTERNATIONAL - Nouvelle-Aquitaine / Québec
Résidence de commissaires : *Projet Sourcière #2* du duo
-Yllazki de Portuondo et Julie Laymond
PRINTEMPS 2022

Zébra3 et La Fabrique POLA à Bordeaux, OEil de Poisson à Québec, se sont associés en 2019 pour mettre en oeuvre un projet d'échange de résidences en recherche-création destinées à deux commissaires.

La pratique curatoriale participe au mouvement de structuration du champ des arts plastiques. Elle permet de découvrir et de promouvoir les artistes, de faire évoluer leur production en les accompagnant à une réflexion sur leur pratique, de les fédérer en groupes inattendus, de les exposer de manière innovante.

Un appel à projet a été lancé fin 2019. Le duo de commissaires Yllazki de Portuondo et Julie Laymond a été choisi pour effectuer une résidence au Québec.

Les résidences auraient dû avoir lieu en 2020. Elles seront réalisées dès que la situation sanitaire s'améliorera et les échanges internationaux seront à nouveau facilités.

En outre, le changement de poste de direction à L' OEil de Poisson nous mène à envisager une évolution quant au partenaire avec lequel cet échange pourra être réalisé.

«La proposition que nous souhaitons réaliser au Québec fait suite au projet Sourcière qui a démarré en 2019 au sein de la résidence COOP au Pays basque.

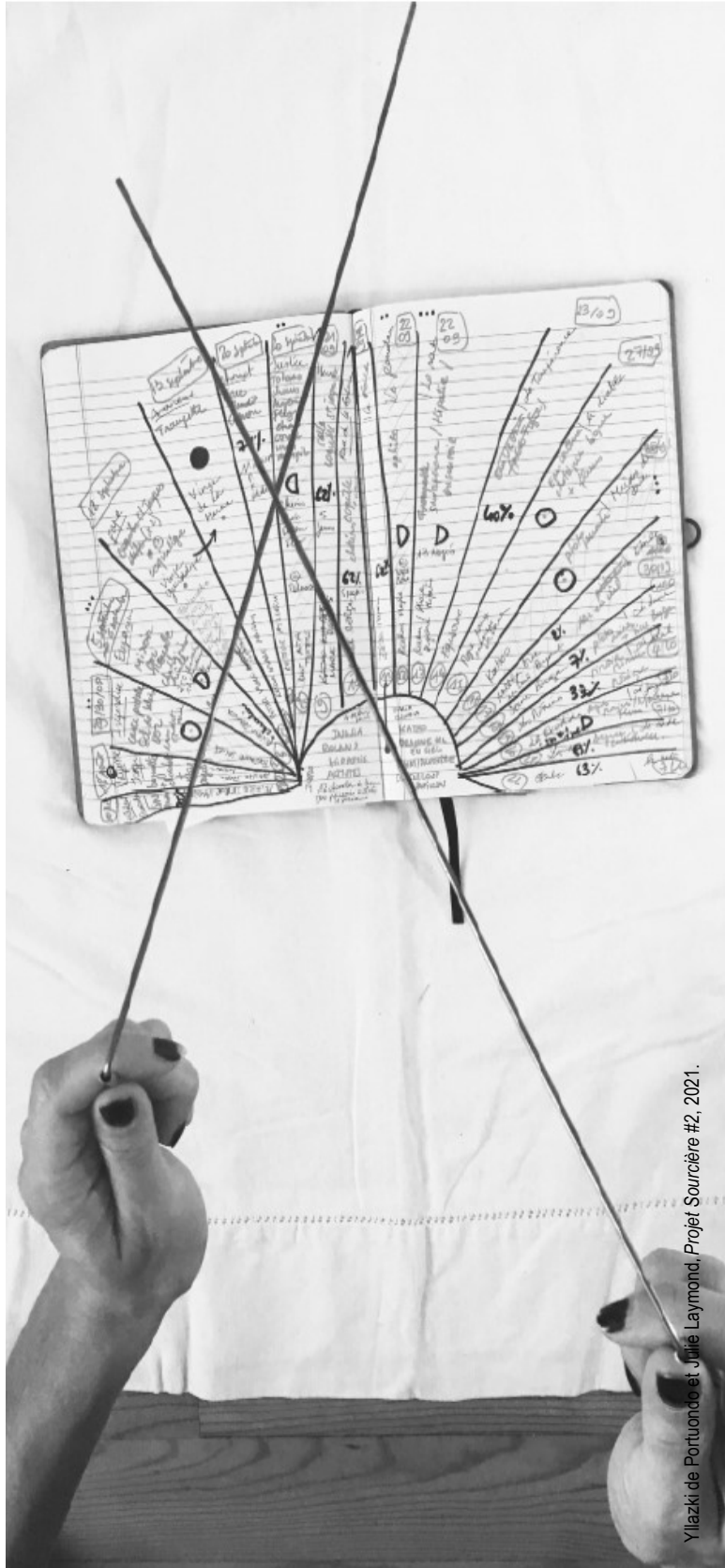
Nous avons mené à bien une recherche expérimentale autour de la mémoire véhiculée par l'eau. Un panorama s'est ouvert à nous grâce à la découverte des outils et des techniques de géobiologie appliqués aux pratiques artistiques. Si nous nous sommes intéressées à ces outils, c'est en raison d'une intuition partagée qui était celle que l'art pouvait être en connexion avec un monde subtil et pouvait y avoir un impact. Une intuition qui s'est confirmée et qui a ouvert une dimension de plus dans notre approche artistique : faire dialoguer des oeuvres d'art pouvant transmuter les émotions nouées d'un lieu ou d'un contexte historique tout en ré-abordant les narratives hégémoniques.»

Une action soutenue dans le cadre du contrat de filière porté par la région Nouvelle-Aquitaine, le Ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine et le réseau Astre.

RÉSIDENCES DE PROGRAMMATION

Des résidences de production sont proposées aux artistes pour la réalisation d'une oeuvre dans le cadre d'une exposition ou d'un événement présenté.e par Zébra3, que ce soit dans le cadre de notre programme d'expositions.

Elles permettent aux artistes invité.es de bénéficier d'un cadre de travail professionnel au sein de notre atelier équipé.



Yllazki de Portuondo et Julie Laymond, *Projet Sourcière #2*, 2021.



Lou-Art et La Salle, productora / atelier Zébra3 pour l'exposition DESPERANTO, 2021.

SCULPTURE CLUB, L'ATELIER PARTAGÉ

SCULPTURE CLUB, l'atelier partagé de Zébra3 est un lieu de travail et d'apprentissage ouvert à tout le monde dédié aux savoir-faire artistiques. C'est un laboratoire d'invention et de partage de solutions de pair à pair, favorisant le l'échange permanent autour des questions de fabrication et d'expérimentations artistiques, au sein d'une communauté d'adhérent.es.

Il répond aux difficultés d'accès à des espaces de travail, compétences et outils de conception et de fabrication de professionnelles pour les créateur.ices et permet de partager la création contemporaine avec toutes les personnes,. Il propose des formes d'accueil abordables et flexibles, favorisant la rencontre et la coopération, et agit sur la consolidation et le développement de la structuration économique des artistes.

L'accompagnement au développement du partage de l'atelier de production de Zébra3 réalisé depuis 2018 a permis de conforter le soutien de nos partenaires à ce projet et de réaliser une partie des nouveaux objectifs fixés sur un plan à 3 ans de 2018 à 2021 : de la mutualisation des espaces et outils en passant par un plan d'aménagement et d'investissement matériel, de la conception d'ateliers de pratiques tous publics à la mise en oeuvre d'une gouvernance participative au projet. **SCULPTURE CLUB est aujourd'hui le seul atelier ouvert sur adhésion pour les artistes, architectes, designers, scénographes et étudiant.e.s de la région Nouvelle-Aquitaine, et ouvert à un public amateur.**

En 2022, Zébra3 poursuit la réalisation des objectifs fixés sur un NOUVEAU PLAN PRÉVISIONNEL À 3 ANS DE 2022 À 2024, en se focalisant sur :

Le lancement d'une offre d'ateliers pour les publics axés sur les savoirs faire par le prisme du travail d'un artiste.

L'animation d'une communauté d'adhérent.es et d'une nouvelle structuration de gouvernance

La sécurisation et la consolidation des RH apportant des services à une communauté de professionnel.les

La formation de pair à pair entre professionnel.les de la filière

Le développement de la capacité d'accueil pour les membres les artistes, architectes, designers, étudiant.es

La préfiguration d'un nouveau plan d'investissement et d'aménagement matériel de l'atelier dans la perspective d'un déménagement dans de nouveaux espaces de la Fabrique Pola.





James Wright, artiste adhérent au Sculpture Club en production à l'atelier céramique, 2021.

SCULPTURE CLUB - ATELIER PARTAGÉ C'EST...

- UN LIEU DE TRAVAIL** et d'apprentissage dédié à la création artistique, partagé et ouvert à tout le monde
- UN LIEU DE CRÉATION** où l'on vient s'initier, se former, expérimenter
- UN LIEU OUVERT** sur son territoire, propice aux rencontres, aux échanges, aux coopérations
- UN OUTIL** de 480 m² d'espaces de production et de prototypage outillés pour le bois, le métal, la céramique
- UN RÉSEAU** d'entreprises et de compétences locales, et de professionnel.les de la création
- UN COMMUNAUTÉ** avec un objectif de 150 adhérent.es
- UNE GOUVERNANCE** responsable, participative et inclusive
- UNE ÉCONOMIE** de secteur, à valeur sociale et solidaire pour le développement de la filière des arts visuels

TARIF ARCHITECTE DESIGNER SCÉNOGRAPHE

TARIF ARTISTE

ADHÉSION - 1 an - 35 €

Individuel, collectif & structures (de 2 à 5 pers.)

1 JOUR - 1 PERS.

1 établi - 15 m2	25 €
1 zone - 45 m2	75 €
Atelier blanc - 28 m2	45 €
Assistant - 1h	55 €
Cuisson - 400 L	50 €
100 L	30 €

Accès machines numériques sur devis.

1 JOUR - 1 PERS.

1 établi - 15 m2	15 €
1 zone - 45 m2	45 €
Atelier blanc - 28 m2	30 €
Assistant - 1h	55 €
Cuisson - 400 L	50 €
100 L	30 €

Accès machines numériques sur devis.

Valable 1 an - personnes physiques & morales

Les tarifs sont dégressifs :

-> en fonction du nombre de jours réservés

- 20% à partir de 5 jours

- 30% à partir de 15 jours

-> en fonction du nombre de personnes

- 50% par pers. supplémentaires

Exemple :

-> 2 pers. tarif designer / Zone 45 m2 / 1 jour : 70 € + 35 € = 105 €

-> 3 pers. tarif artiste / Zone 45 m2 / 1 jour : 45 € + 22,5 € + 22,5 € = 90 €

Tous les tarifs sont TTC et comprennent l'usage des espaces et des outils.

SCULPTURE

S'INITIE

OBJECTIFS

Ouverture à un public élargi - Accueillir une mixité de publics et d'usages (les habitant.e.s du quartier, publics fragiles, familles, travailleur.euse.s...) pour créer du lien autour des pratiques artistiques, favoriser la proximité des artistes et des personnes, et inventer de nouvelles façons de conjuguer les savoirs et expériences.

Création d'une communauté - Créer une communauté de membres de l'association pour faciliter la coopération, la création d'activité, créer un réseau de savoir-faire et associer des compétences autour de projets communs, mutualiser pour favoriser l'économie et l'emploi.

L'objectif est de créer un modèle de fonctionnement favorisant les rencontres, les échanges, les collaborations et la transmission de savoir-faire entre tous les publics pour développer projets communs, lien social, économie et emploi.

ACTIONS 2022-2024

ACCÈS AUX ESPACES & OUTILS AUX ARTISTES, DESIGNERS, SCÉNOGRAPHES, ARCHITECTES, ÉTUDIANT.E.S
Accès sur adhésion et tarification, avec un accompagnement spécifique. Nous envisageons la reconduction de la gratuité d'accès aux espaces et outils traditionnels pour les artistes en 2022, dans l'attente d'un bilan plus précis de cette action sur 2021.

OUVERTURE AUX PUBLICS - ATELIERS SUR LES SAVOIR-FAIRE PAR LE PRISME DU TRAVAIL D'UN.E ARTISTE
Des ateliers de pratiques amateur.rices, de construction bois, métal ou stage céramique, pratique qui connaît à l'heure actuelle une forte demande, seront programmés par des artistes adhérent.es ou professionnel.les intervenant.es de notre territoire durant l'année, à destination de différentes typologies de publics. L'atelier Zébra3 s'engage ainsi à la transmission et au partage avec toutes et tous de ses savoir-faire et ses espaces-outils, et sensibilise aux processus d'expérimentation et de fabrication d'un objet unique.

James Wright - initiation céramique adultes

Mâ Orfèvrerie - initiation à la bijouterie adultes

Antoine Bénély - initiation à la soudure adultes

Ladislas Combeuil - initiation au bois enfants jeunes

Jean-Baptiste Favreau - initiation à la céramique jeunes

CRÉATION ET ANIMATION UNE COMMUNAUTÉ

Actions de communication interne, sessions d'informations collectives, organisation de déjeuners et afterwork, accueil d'événements...seront organisés pour et par les adhérent.es et partenaires. Les membres les plus actifs de la communauté d'adhérent.es pourront contribuer à l'ouverture et au partage de l'atelier sur de nouvelles plages horaires d'ouverture les soirs et week-end.

DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION POUR ET PAR LES ARTISTES

L'organisation de formations professionnelles conçues et menées par des artistes intervenant.e.s formateur.rice.s à destination des artistes sera pensée pour développer les compétences des artistes. Grâce au savoir-faire de nombreux artistes, aux qualifications de nos partenaires et de notre équipe, ces formations répondent aux besoins exprimés par les créateur.rice.s et s'adaptent aux évolutions des pratiques. À travers le choix des formateur.rice.s, elles mettront en valeur une expertise régionale, et participeront au développement socio-économique de la filière des arts visuels.

PRÉFIGURATION D'UN PLAN D'INVESTISSEMENT 2023

dans le cadre du déménagement définitif de l'atelier Zébra3 au sein de la Fabrique Pola.

COMMANDES ARTISTIQUES - ÉTUDES - CONSEILS - PRESTATIONS DE PRODUCTION

Notre atelier spécialisé dans la fabrication d'œuvres d'art contemporain s'adresse aux créateur.rice.s et aux différents acteurs de l'art contemporain pour réaliser des œuvres (pérennes ou éphémères, destinées aux musées et galeries ou à l'espace public) conçues dans le cadre d'expositions, d'événements, de commandes publiques ou de projets architecturaux.

Dans le cadre des marchés publics (notamment les 1% artistiques) et d'appels à projets, Zébra3 effectue la veille, incite les artistes plasticien.ne.s à s'engager, et les accompagne sur la conception, les différentes phases administratives (rédaction, préparation des dossiers, visuels...), et techniques (plans, demandes de devis, fabrication, suivi de production et de chantier...).

Entre artisanat et expérimentation artistique, bureau d'étude et unité de production, notre savoir faire acquis sur le long terme nous permet d'avoir une connaissance poussée des processus de réalisation d'œuvres d'art, des plus traditionnels aux plus contemporains.

Nous apportons nos ressources, nos compétences techniques et notre sensibilité artistique au service des commanditaires afin de les accompagner à tous les stades de leur projet.

L'atelier Zébra3 propose des prestations de production par la réalisation de commandes publiques et privées, qui permettent le développement des ressources propres de l'association, la rémunération d'artistes, et la consolidation d'une économie de secteur :

CONCEPTION - FABRICATION - PRODUCTION EXÉCUTIVE ► ÉVALUATION ET CONSEILS ► ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET BUDGÉTAIRE ► RÉALISATION DE 3D ET DE PROTOTYPES



TRANSMISSION

La continuité d'accès à des espaces, ressources et dispositifs pour lancer son activité professionnelle à la fin des formations initiales dans les arts visuels est un enjeu structurel pour notre écosystème.

L'articulation entre formation initiale et exercice professionnel est un axe de travail important pour notre association qui déploie et adapte ses modes de soutien et d'accompagnement à cette transition professionnelle participant à la construction du parcours de professionnalisation d'étudiant.es, de jeunes artistes et de professionnel.les d'autres champs disciplinaires.

À partir de notre atelier de production, nous mettons en place plusieurs dispositifs prenant appui sur nos ressources et notre expertise, des programmes immersifs s'articulant autour des questions de l'échange et de la transmission de pairs à pairs, sur les volets de diffusion artistiques et d'accompagnement à la production.

ACCUEIL DES ÉTUDIANT.ES EN ART À L'ATELIER en partenariat annuel avec l'EBABX

Le partage de notre atelier équipé et la mutualisation de certains de nos outils avec l'EBABX contribue à amorcer une connaissance réciproque entre les étudiant.es de second cycle, notre équipe, notre communauté et nos équipements. La proximité avec les espaces Brazza de l'école des beaux-arts créé naturellement des espaces de porosité qui amorcent des relations d'usage propices à une meilleure inter connaissance entre l'association et les étudiant.es. C'est une porte d'entrée qui permet de faire connaître nos capacités à accompagner la création et le développement d'une activité après le départ de l'école. L'atelier est ainsi mis à disposition des étudiant.es toute l'année. Certains membres de l'équipe sont associés à des temps pédagogiques permettant aussi de mieux connaître les enjeux sous-tendus dans leurs démarches artistiques.

ACCÈS GRATUIT AU SCULPTURE CLUB pour les artistes et étudiant.es en art de la région

L'atelier Zébra3 est un espace outillé, animé et géré par les salarié.es et les adhérent.es de l'association. Le partage de cette ressource est proposé dans le cadre de notre programme SCULPTURE CLUB (CF P. 13).

L'accès aux espaces et outils de l'atelier est gratuit pour les artistes résident.es de la Fabrique Pola. Cela assure une continuité des dispositifs entre le «Pôle ressources» de la Fabrique Pola, les ateliers pour les artistes résident.es et l'accompagnement que Zébra3 développe sur les questions de production et d'exposition.

L'accès à notre atelier est gratuit en 2021 pour toutes les artistes afin de soutenir la reprise de leur activité. L'ouverture plus large de notre atelier aux artistes, les coûts d'accès aux espaces et aux temps machine sont fixés de manière à contribuer et soutenir la création sur l'aire métropolitaine, et à répondre aux difficultés.



Accueil des étudiant.es de l'EBABX à l'atelier, 2021.



Accueil des bilans année 4 et 5 de l'ebabx

PROGRAMME DE COMPAGNONAGE

pour soutenir les projets de jeunes diplômé.es

Afin d'accompagner l'émergence et la consolidation du parcours d'artistes par la structuration et l'inscription de leur activité dans le champ professionnel, nous accompagnons en 2022 Camille Benbournane et Hugo Brillet, deux jeunes artistes diplômé.es de l'EBABX en 2021, dans le cadre d'un nouveau programme pensé comme un compagnonnage.

Sur une année, cet accompagnement personnalisé s'appuie sur la mise à disposition gratuite de l'atelier, la formation à la maîtrise de certains outils, l'accès privilégié aux ressources professionnelles de Zébra3 et de la Fabrique Pola, la participation à des temps de diffusion et de rencontre dans le cadre de notre programmation 2022.

Avec Camille Benbournane, il s'appuie sur un projet de recherche que nous initions avec la Surf rider Fondation autour des questions de sensibilisation et de préservation des milieux aquatiques et marins, ce projet pourra aussi être soutenu par l'EBABX. (CF. p.8)

Avec Hugo Brillet, il consiste en une aide à la production sous la forme de temps d'accueil en atelier, de conseil technique et à l'organisation de temps de diffusion dans le cadre de notre programmation artistique. Son travail est par ailleurs soutenu par Continuum et le CAPC. Cette concordance de soutiens et de regards est un élément important pour conforter la démarche de l'artiste.

STRUCTURATION DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

en partenariat avec le pôle ressources de la Fabrique Pola

Notre soutien aux artistes dans la consolidation de leur environnement professionnel s'appuie sur un partenariat avec le Pôle ressources de la Fabrique Pola sur les questions de structuration de l'activité dans ses dimensions sociales et fiscales. À ce titre, l'environnement de la Fabrique offre une grande diversité d'expertises qui peuvent être facilement et rapidement mobilisées, facilitant souvent le travail artistique.

TRANSMISSION DE PAIRS À PAIRS

en partenariat avec les structures artistiques et les écoles d'art de Nouvelle-Aquitaine

Exposition de fin d'études, de Post diplômés, restitution de workshop, accueil de présentations de travaux d'étudiant.es, première expérience de diffusion publique dans le cadre de nos programmations (CF. p. 6) ou en appui à des programmes portés par d'autres structures d'art contemporain tel que le programme «les furtifs» du CAPC, Générateur de 40MCUBE à Rennes (CF p. 6)... Nous accompagnons toutes ces formes de partage en partenariat avec les structures artistiques et les écoles d'art de Nouvelle-Aquitaine, car elles participent à des temps d'échanges qui associent ancien.nes étudiant.es, jeunes artistes, professionnel.les confirmé.es, publics et apprenant.es dans des formats ouverts et libres.



Accueil de l'exposition des Post diplômés de l'ENSA Limoges, 2021.



Programmation de performances des étudiant.es de l'EBABX



Programmation de performances des étudiant.es de l'EBABX.

VIE ASSOCIATIVE

GOVERNANCE

Zébra3 a mis en oeuvre une nouvelle gouvernance plus ouverte et plus active permettant de générer du partage et de l'interconnexion entre ses membres, et de renouveler ses pratiques dans la mise en oeuvre de son projet associatif. Ce nouveau Conseil d'administration a été élu en mai 2021.

Cette nouvelle forme de gouvernance prévoit en 2022, 2 conseils d'administration, une assemblée générale et plusieurs conseils de salarié.e.s pour abonder le projet associatif.

L'association est actuellement régie par :

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION qui oriente la stratégie du projet associatif en adéquation avec ses missions et valeurs, vote les orientations stratégiques et budgétaires. Il est composé à maxima de 1 salarié.e tournant.e, 2 adhérent.e.s membres actifs, 2 artistes, 4 personnes qualifiées, et d'invité.e.s avec voix consultative :

Seydou Grépinet, assistant d'enseignement à l'ebabx - Président

Manuel Pomar, artiste, directeur de Lieu-Commun à Toulouse - Secrétaire

Rachel Cordier, directrice adjointe du CAPC - Trésorière

François Parrot, gérant d'entreprise retraité - Personne qualifiée

Anna Maisonneuve, critique et journaliste d'art - Personne qualifiée

Jeanne Tzaut, artiste

Jérémy Profit et Amélie Boileux, salarié.es

UN.E PRÉSIDENT.E qui représente l'association dans les actes de la vie civile, veille aux orientations stratégiques et budgétaires et est un soutien sur des problématiques de ressources humaines.

UN.E DIRECTEUR.TRICE qui prépare les décisions du Conseil d'Administration, met en oeuvre les orientations stratégiques et budgétaires, et prend les décisions liées à la gestion courante de l'association.

UN CONSEIL DES SALARIÉ.E.S qui améliore le fonctionnement de l'association et imagine son avenir.

LES BÉNÉVOLES qui apportent des ressources, participent à la vie interne de l'association.

RESSOURCES HUMAINES

Zébra3 comptera 6 salarié.e.s en CDI en 2022, passant de 3.6 ETP en 2019 à 5,8 ETP en 2022, et de 135 K€ de masse salariale en 2019 à 228 K€ en 2022. À cela s'ajouteront les salarié.e.s chargé.e.s de production en CDD régulièrement employé.e.s pour la réalisation des productions en atelier (12 K€ prévisionnels), ainsi qu'un renfort ponctuel sur des missions d'administration (22 K€), et l'emploi ponctuel pour les expositions réalisées à la Fabrique Pola d'un.e méditeur.rice culturel.le (8 K€).

Le recrutement d'un service civique en charge de l'animation de l'atelier partagé dans sa dimension communautaire (association des adhérent.e.s et du public, programme d'activités SCULPTURE CLUB) est également envisagé en 2022.

L'organisation de l'équipe, ainsi que le schéma des prises de décisions suivront les conclusions apportées lors du DLA suivi de 2016 à 2019 et dont nous appliquons les préconisations, ainsi que celles apportées par l'accompagnement d'UMANO en 2019 sur la nouvelle gouvernance de l'association, notamment l'implication de chacun.e dans le Conseil des salarié.e.s et la représentation des salarié.es au Conseil d'administration.

Par ailleurs, afin d'adapter les compétences de notre équipe aux projets à venir, une série de formations doit être engagée en 2022.

ZÉBRA3, MEMBRE DE LA FABRIQUE POLA

Zébra3 est un des membres co-fondateurs de la Fabrique Pola. Depuis 20 ans, l'association participe bénévolement à la structuration et au développement du projet associatif de la Fabrique. Zébra3 participe également aux groupes de travail thématiques destinés à une réflexion sur les différentes activités de la Fabrique.

Depuis 2021, Zébra3 assure la présidence de la Fabrique Pola, pour un mandat de deux ans. Cet engagement représente une responsabilité forte et un engagement en conséquence.

ZÉBRA3, MEMBRE DU RÉSEAU ASTRE

Zébra3 est membre du conseil d'administration du réseau d'art contemporain ASTRE.

Frédéric Latherrade y représente l'association et travaille sur les orientations stratégiques. L'engagement auprès du réseau représente une charge moins importante que durant la période du SODAVI, puis de l'exercice de la co-présidence du réseau.

COMMUNICATION

Suite à l'accompagnement suivi dans le cadre du dispositif «Coopération ponctuelle d'acteurs de l'ESS» de la région Nouvelle-Aquitaine et grâce à «l'aide au développement» apporté par le service ESS de la région, nous devons travailler sur des outils de communication internes et externes qui s'adaptent aux activités de notre projet d'atelier partagé. Une signalétique sera également en réflexion pour fluidifier l'accès aux espaces et outils de notre atelier. Un outil de gestion performant est également en réflexion. Une nouvelle plaquette de tarifs des cotisations à l'atelier sera diffusée à grande échelle.

RESSOURCES FINANCIÈRES

Convention pluriannuelle d'objectifs

Un tour de table partenarial organisé par Zébra3 en avril 2021 a réuni la DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental de la Gironde, la Métropole de Bordeaux et la Ville de Bordeaux.

Il a permis de valider le principe de l'élaboration d'une convention pluriannuelle d'objectifs les réunissant tous autour d'objectifs partagés avec l'association. Cette convention sera accompagnée d'un projet culturel et artistique pour les années 2022 à 2024 et d'un budget prévisionnel prévoyant une trajectoire qui permette à l'association de mieux développer ses activités.

L'objectif de cette contractualisation est d'améliorer et de conforter le travail de l'association en lui permettant de nouer une relation de travail plus sereine avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels historiques. Elle vise aussi à dessiner une trajectoire offrant un meilleur soutien financier pour les actions de résidences et programmes de diffusion artistiques, ainsi que pour le développement de l'atelier partagé.

Ressources propres

Depuis plusieurs années, l'association justifie d'une structuration et d'un mode de fonctionnement s'appuyant largement sur des ressources propres en répondant notamment à des appels d'offre et des commandes privées avec des artistes. Une vigilance particulière sera de mise pour prévenir les effets à retardement de la période de crise sanitaire sur notre activité.

Ces appels d'offres ont été fortement freinés durant les successives périodes de confinement.

Les produits propres générés par l'association sont par conséquent incertains pour l'année à venir et pourraient impacter la réalisation des activités d'intérêt général que sont les expositions, les résidences de création, le soutien aux artistes dans leur projet de production et la mise en partage de l'atelier de production au plus grand nombre.

L'association devra continuer à améliorer l'équilibre entre produits propres et soutiens publics afin en développant partenariats et projets de production d'envergure de manière significative, et en optimisant l'utilisation de ses ressources. Un effort sera entrepris afin d'améliorer la marge brute sur nos prestations doit être poursuivi afin de diminuer les charges importantes de travail sur l'ensemble des salariés de l'association et de conforter les salaires.

Déménagement et plan d'investissement

Dans la perspective d'un prochain déménagement des locaux de l'association au sein de la Fabrique Pola, l'association travaillera également en 2022 à la réflexion sur un nouveau plan d'investissement d'aménagement et d'achat de matériel, afin de compléter les ressources matérielles nécessaire au partage de son atelier et à l'expérimentation avec le plus grand nombre. Ce futur déménagement s'annonce en 2022 / 2023 et prévoit un temps d'arrêt des activités lors de ce déménagement pour lequel l'association doit anticiper une continuité économique afin de limiter cet impact.



Olivier Crouzel _ «Horizonto», 2021, projection dans l'espace public dans le cadre de l'exposition «Desperanto»

INTRODUCTION

Depuis sa création en 1993 par des artistes, Zébra3 s'est enrichie au contact des créateurs. Sensible aux formes d'organisations et aux dynamiques collectives, elle inscrit son histoire dans une filiation de projets d'artistes qui ont façonnés l'histoire de l'art comme celle de notre territoire.

En 1998, en éditant le catalogue Buy-sellf, nous posons les jalons d'un engagement déterminé. En développant une nébuleuse d'artistes et de structures à travers le monde, nous interrogeons la valeur du travail artistique et questionnons la vacuité de nos modes de consommation. Nous mettons en oeuvre une approche de la création ouverte à de nombreux champs disciplinaires et inscrivons notre action dans l'expérimentation de contextes d'apparition de l'art qui incarnent notre volonté de le rendre accessible au plus grand nombre.

Cette action tout-terrain se cristallise au début des années 2000 dans la création d'un atelier dédié à la production artistique. Cet espace unique de recherche et de création, d'échange et de capillarité entre artistes, évolue de manière organique au fil des implantations successives qui accompagnent le déploiement de la Fabrique Pola imaginée à cette même époque.

Notre histoire vagabonde, friande de découvertes s'est façonnée au grès des rencontres, modelée par l'apport des initiatives que notre chemin a croisé. Nos voyages et résidences au Québec, aux États-Unis, au Mexique, en Belgique, en Argentine, en Suisse, nos expositions et interventions dans l'espace public, ont contribué à conjuguer notre démarche à une multitude de trajectoires d'artistes et d'organisations collectives. Ce goût prononcé pour l'ailleurs est indissociable de notre désir de contribuer à l'effervescence d'une scène artistique ici.

Le déroulé de notre programmation 2023 marque trente années de tentatives, de formes artistiques offertes au travers d'une grande variété d'expériences et de contextes d'apparition. Ancrée dans la ville, elle fait la revue de formes de partages de l'art qui témoignent de notre intérêt pour la production de l'art et les installations contextuelles, pour sa présence dans l'espace public, pour les expressions artistiques poreuses aux enjeux citoyens.

Frédéric Latherrade

SOMMAIRE

INTRODUCTION

note d'intention

PROGRAMMATION

Une année d'anniversaire

PRINTEMPS 2023

CHLOE QUENUM

Une production spéciale dans le cadre de «Mondes Nouveaux» au Temple à Bordeaux

ANTOINE DOROTTE

Une œuvre habitable au cœur de la forêt à Luxey (40) en partenariat avec le PNR Landes de Gascogne et la Forêt d'art contemporain.

TATIANA WOLSKA

Une œuvre habitable au coeur de la forêt à Pissos (40) en partenariat avec le PNR Landes de Gascogne et la Forêt d'art contemporain.

JUILLET 2023

PLACE CALIXTE CAMELLE

Une fête dédiée aux pratiques artistiques en plein air

SEPTEMBRE 2023

DIASPORAMA

Une revue des dynamiques collectives et expressions dont l'histoire croise celle de notre territoire

NUIT DE FLOU

Un festival d'expressions plastiques

OCTOBRE 2023

CHARLIE AUBRY

Une installation allégorique et basse technologie, conçue pour l'espace Saint Rémi à Bordeaux.

Novembre 2023

ART ET ENTREPRISE

Une résidence artistique au cœur de l'entreprise PLANFOR

DECEMBRE 2023

NICOLAS MILHÉ

Une œuvre en partenariat avec le muséum d'histoire naturelle dédiée à la faune en voie d'extinction disséminée dans la ville.

PROGRAMMATION

La programmation s'articule de manière concentrique au tour d'**un temps fort à l'automne 2023** dédié à l'invitation de nombreux artistes avec lesquels nous avons construit des liens, faisant une place singulière à celles et ceux qui animent aujourd'hui des organisations collectives. Ainsi l'année 2023 sera ponctuée d'une série de temps de diffusion et de partage qui reviennent sur les axes qui structurent notre approche de la création, la production, l'éducation artistique

«**DIASPORAMA**» associe le duo d'artistes **Deborah Bowmann** issus de l'école des beaux-arts de Bordeaux dont la pratique est indissociable du lieu qu'il anime à **Bruxelles**. Il sera aussi l'occasion de travailler avec l'artist-run space **Jeanne Barret à Marseille**, co-fondé par l'artiste Frédéric Pradeau, **Goswell Road à Paris** co-fondé par Coralie Ruiz et bien d'autres. Ces invitations nous permettront d'agrèger les commissariats imaginés à partir de ces invitations, élargissant de manière prospective notre constellation artistique. Le postulat de ce projet repose sur l'idée de composer une sorte de formule magique, un précipité d'invitations et d'œuvres légères, caractérisant l'histoire de notre structure tout en continuant d'en écrire l'intrigue. La scénographie confiée à Deborah Bowmann sublimerait l'effet cocktail issu de la conjugaison des expressions de notre scène artistique à la pluralité de dynamiques engagées par des artistes sur d'autres territoires. Les liens parfois invisibles, souvent informels, l'alchimie des relations nouées entre communautés artistiques dessinent des géographies perméables.

«DIASPORAMA» ouvrira avec une nouvelle édition de notre festival d'expressions plastiques «**NUIT DE FLOU**». Imaginé comme un flux de propositions volatiles, notre festival est l'occasion de partager la création dans un temps où elle s'expose tout en se créant. Cet événement sera construit en écho avec à Diasporama, sera augmenté d'invitations faites aux jeunes artistes de **l'EBABX** dans la dynamique des diplômés 2023. Ce temps vaporeux se tiendra en ouverture de l'exposition Diasporama.

Plus tôt dans la saison, nous produirons l'exposition «**EPOPÉE**» de **Chloé Quenum**, une installation spécifique déployée dans le site du «Temple», rue Notre-Dame à Bordeaux. Ce projet, lauréat de la commande nationale «**Mondes Nouveaux**» donnera lieu à la réalisation d'un ensemble important de sculptures réalisées dans nos ateliers durant l'hiver 2023. Ces éléments sculpturaux structurent une installation immersive et sonore. Ce projet important sera ouvert au public de mai à juillet 2023, il marque l'attention que nous portons depuis de nombreuses années aux questions de production de l'art.

L'**été culturel 2023** sera dédié à l'organisation d'un temps d'ateliers et de création associant **les centres sociaux de la Benaige, Queyries, St Michel** que nous réaliserons durant une semaine sur la **place Calixte Camelle**. Cette place en création sera un temps inspiré de **la fête de village**, composée de restitutions, d'ateliers de création, d'installations éphémères réalisées in-situ, elle se fondera sur l'ensemble des interventions artistiques menées avec les enfants des centres sociaux durant l'année 2022-2023.

Nous accueillerons **Charly Aubry**, artiste actuellement pensionnaire de la **Villa Medicis**, pour une résidence d'expérimentation et de création associée au programme Cultures connectées, dans l'idée de concevoir une installation à **l'espace Saint Rémi à l'automne 2023**. Son travail artistique se fonde sur une pratique de bricolage, intègre des éléments de réemploi (textiles) mais aussi des appareillages électriques et électroniques, et propose des œuvres assez spatiales, intégrant mécanismes animés low-tech, dimension musicale. Cette installation pourra donner lieu à une programmation événementielle et musicale associée, car l'artiste a une pratique de la musique électronique sous le pseudo de Sacrifice Seul. Cette programmation additive serait dans l'idéal associée au FAB par exemple.

D'autre part, dans **le cadre du budget participatif de la ville**, nous soumettons un projet de sculpture publique à valeur d'usage qui associera les collections du **Museum d'histoire Naturelle de la ville de Bordeaux** pour déployer un projet **Nicolas Milhé**. Ce projet est constitué d'un ensemble de sculptures composées de sculptures en bronze d'animaux, d'oiseaux communs à notre territoire en voie d'extinction. Ces animaux seront choisis et numérisés en 3D dans les collections du museum d'histoire naturelles. Ces allégories animales, jouant la statuaire publique seront installées sur plusieurs sites dans la ville, à déterminer.

Enfin l'année sera ponctuée au printemps par la livraison des deux premières œuvres habitables de Tatiana Wolska et Antoine Dorotte au cœur de la forêt landaise.

CHLOE QUENUM , Épopée

Épopée est un voyage immobile dans une barque pétrifiée par un phare stationnaire figeant le temps. Lors d'un voyage en bateau, un paysage défile sous nos yeux et se construit par le mouvement de l'embarcation sur l'eau. Dans l'installation, un monde multiple et complexe se crée dans l'immobilité. Une bande sonore, où se déroulent alternativement récits mythologiques et témoignages contemporains liés à la notion de déplacement, enveloppe l'espace. Cette collection de récits offre une multiplicité de points de vue venus de latitudes et d'époques variées, permettant d'amorcer un panorama non-exhaustif de l'évolution de cette notion de déplacement au cours du temps et dans différents territoires. De la même manière, les barques présentées dressent une collection fragmentée des moyens de navigation séculaires.

Date : **Mai 2023**

Lieu : **Bordeaux, site du temple des chartrons**

Budget global : **105000 euros TTC**

Partenaires :

Ministère de la Culture «Nouveaux mondes» _ 105000 euros TTC (Acquis)
Ville de Bordeaux, mises à dispositions, aides logistiques et communication

Va'a



Pirogue polynésienne traditionnelle servant pour la pêche mais également pour des compétitions sportives

Barques éthiopiennes



Barques éthiopiennes creusées dans des troncs d'arbres. Leur forme est dictée par la forme de l'arbre, donnant parfois des barques incurvées, à la navigation plus complexe.

Bull Boat



Les Bull Boats font partie de la famille des coracles. Ils ont été créés par les peuples indigènes d'Amérique. Leur coque est constituée d'une peau de bison tendue.

Coracle du Vietnam

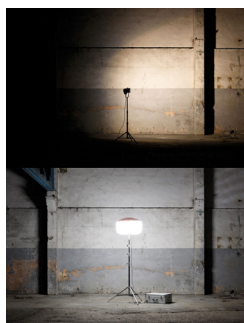


Les coracles vietnamiens sont entièrement réalisés en vannerie. Ils sont très répandus dans le pays, notamment dans les régions sujettes aux inondations. Ils servent à la fois à la pêche mais aussi à assurer les récoltes dans les champs inondés ou de moyen d'évacuation quand les inondations sont trop fortes et ne permettent plus de vivre dans la région.

Ballons de chantier



Ballon d'éclairage de chantier.



Éclairage d'un ballon de chantier comparé à un projecteur. Le ballon permet un éclairage optimal de l'ensemble de l'espace, du sol au plafond.



Ballons de chantier sur le site de Notre Dame de Paris

ANTOINE DOROTTE , Escales Atypiques

La gravure apparaît comme force générique dans la pratique d'Antoine Dorotte. Elle catalyse une énergie puissante, électrique comme l'éclair, magique, vectrice d'une expression empreinte de malice et de poésie. Antoine Dorotte l'utilise comme matrice pour reproduire, altérer des dessins, des images, faire impression sur des matériaux métalliques par érosion, attaque acide. Elle est à la genèse de ses œuvres, constituant un point de fusion à partir duquel l'œuvre d'Antoine Dorotte acquiert la faculté de se projeter dans l'espace sous forme d'architectures telluriques, de suites organiques, évoquant tour à tour le génie constructeur des civilisations et celui de la nature.

Son travail offre une lecture qui se déploie avec agilité du détail de la ciselure jusqu'à l'échelle de l'architecture et du paysage. Elle œuvre de l'infime à l'intime à l'infini, reprenant les formes génériques de pyramides, de dômes auxquelles l'histoire des mythes confère la tâche de nous lier au céleste. Certains matériaux sont récurrents à ses travaux, et convoquent le lien que sa démarche entretient avec son attachement aux musiques qui ont accompagnées son adolescence.

Le métal est à la fois ce support qu'il privilégie pour la gravure et le son qu'il affectionne, pendulaire, exalté, à l'image des gestes qui caractérisent sa pratique. Oscillant entre figures et formes abstraites ses œuvres sont empreintes d'une poésie exaltée qui convoque tour à tour constructions mentales comme les polyèdres et formes beaucoup plus organiques évoquant écailles, réceptacles de fleurs, prolongeant son geste minutieux dans l'espace.

Le rapport profond que son œuvre tisse avec la nature et ses forces, le vent, la musique et le métal sont autant de signes qui m'ont amené à proposer qu'il puisse imaginer un projet original pour le contexte singulier de la commune de Luxey.

Date : **Mai 2023**

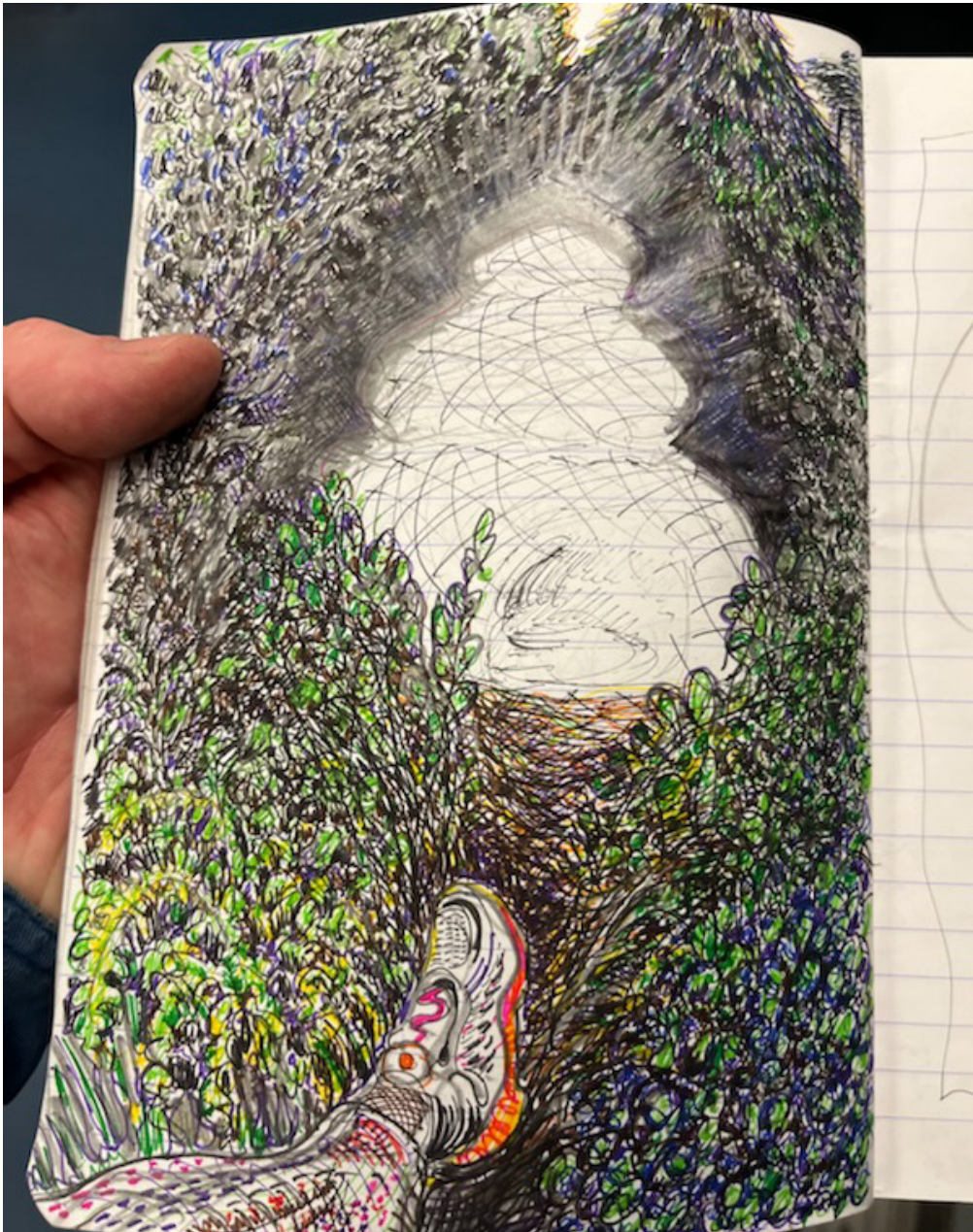
Lieu : **Luxey, Parc naturel régional des landes de Gascogne**

Budget global : **95000 euros TTC**

Partenaires :

Forêt d'art contemporain_ 95000 euros TTC (Acquis)

Avec le soutien du ministère de la culture (commande publique nationale), de la commune de Luxey, de la région Aquitaine, du département des Landes et de l'Europe.



TATIANA WOLSKA , Escales Atypiques

Tatiana Wolska s'appuie sur une pratique continue du dessin et nous montre souvent des espaces abyssaux représentant des univers qui se déploient à partir de tracés rhizomiques évoquant méandres et galaxies imaginaires.

Elle procède aussi par accumulation, par extension dès lors qu'elle s'attache à proposer des installations sculpturales in-situ. Car les différents lieux sur lesquels Tatiana Wolska jette son dévolu deviennent les supports d'une oeuvre qui chemine et voltige. Ses oeuvres se construisent à partir de la topologie des lieux, s'appuient sur leur particularités, se fondent sur et dans leur environnement.

Elle utilise régulièrement des matériaux qu'elle réemploie, comme des déchets plastiques, du bois de déconstruction, pour proposer des sculptures, des constructions libres qui invitent à l'exploration, à l'expérience. La relation à son oeuvre passe par l'appréhension physique des espaces qu'elle propose, la force et la qualité de matériaux sommaires qu'elle rend prégnante.

C'est pour cette capacité à révéler l'imaginaire des lieux (l'esprit de la forêt), à déployer une proposition artistique qui met en oeuvre des matériaux disponibles à proximité, pour la relation si particulière que Tatiana Wolska tisse avec le public que son oeuvre invite à vivre, que j'ai souhaité qu'elle imagine notre première «Escale Atypique».

Son projet inspiré des kerterres en Bretagne, viendra s'installer sur la commune de Pissos. Cette Escale reposera en partie au sol avec une partie semienterrée. Réalisation en argile et-ou à la chaux, matériaux en circuit court,

Date : **Mai 2023**

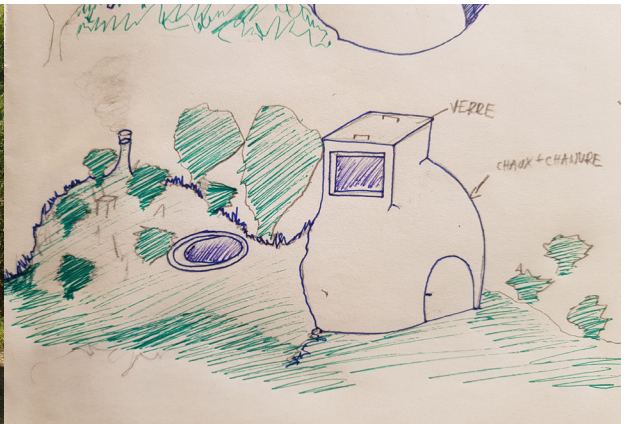
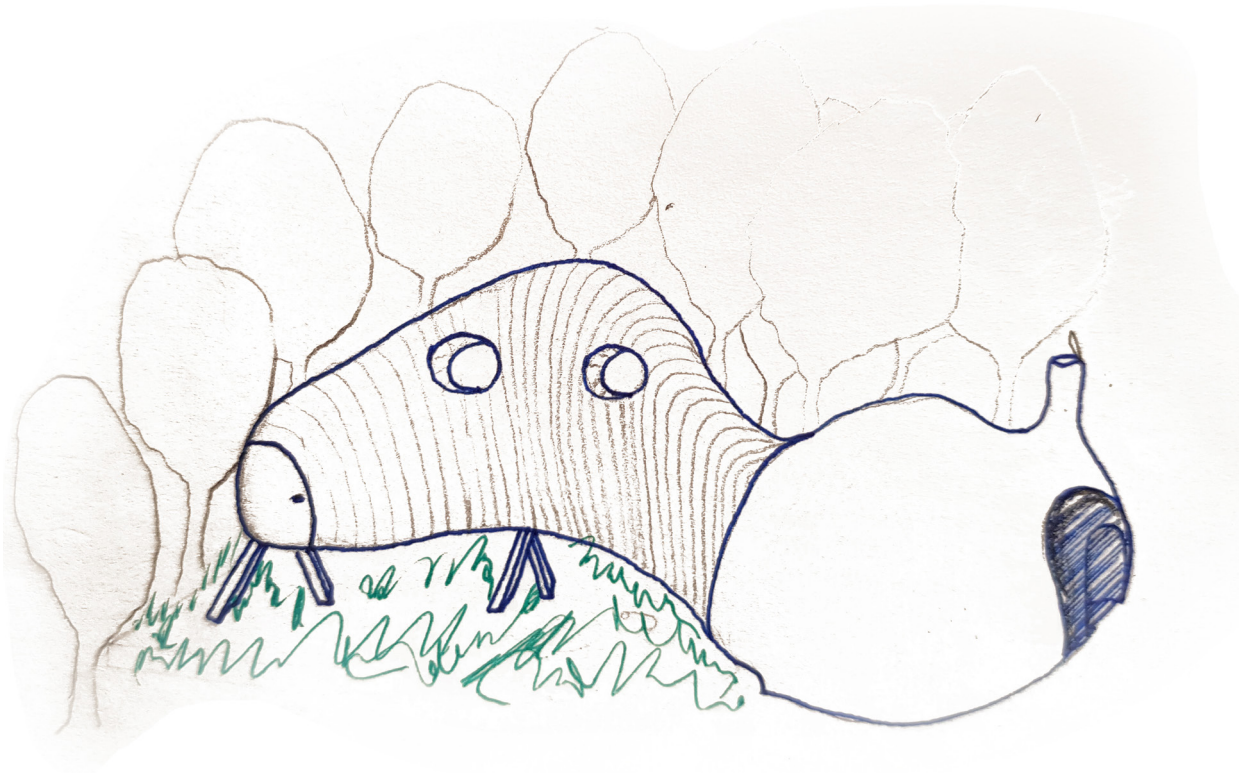
Lieu : **Pissos, Parc naturel régional des landes de Gascogne**

Budget global : **95000 euros TTC**

Partenaires :

Forêt d'art contemporain_ 95000 euros TTC (Acquis)

Avec le soutien du ministère de la culture (commande publique nationale), de la commune de Pissos, de la région Aquitaine, du département des Landes et de l'Europe.



PLACE CALIXTE CAMELLE, La fête

En juillet, nous organisons avec les centres sociaux de la Benaugue, Queyries et St Michel une fête de la création inspirée des fêtes de village. Elle cloturera une année d'ateliers imaginés par des artistes invités, conduits sur toute l'année dans les trois centres sociaux. Elle se déroulera durant une semaine sur la place Calixte Camelle pour laquelle nous déploierons une scénographie ludique et joyeuse entièrement dédiée à l'accueil des enfants et des habitants du quartier. Cette manifestation agrègera des dynamiques des habitants et familiaires de la place en intégrant des projets citoyens.

Les artistes pressentis sont Julien Mouroux, Line Bourdoiseau, James Wright, Lou-Andréa Lassalle et Geoffrey Crespel. Ils conduiront des ateliers de construction bambou, de céramique et de sculpture urbaine à partir de matériaux de réemploi.

La fête pourra être consolidée en fonction des moyens par une programmation événementielle construite par l'ensemble des partenaires du projet.

Date : **Mai 2023**

Lieu : **La Benaugue, Bordeaux**

Budget global : **32600 euros TTC**

Partenaires :

Ville de Bordeaux : 15000 euros (*A demander*)

Centres sociaux : 6000 euros (*Acquis en 2022 à demander en 2023*)

Drac (été culturel) 5600 euros (*Acquis en 2022 à demander en 2023*)

Programme Quartiers d'été 6000 euros (*Acquis en 2022 à demander en 2023*)



DIASPORAMA, les 30 ans de Zébra3

DIASPORAMA est une exposition anniversaire, elle sera le point d'orgue de notre programmation 2023, et s'appuiera sur une large invitation faite à de nombreux collectifs et artistes en France et à l'étranger. Cette programmation sera conçue en associant des commissaires invités, elle conjuguera une sélection importante de propositions artistiques qui dessinera une constellation de scènes artistiques qui ont croisé notre histoire tout en y associant une programmation plus prospective de nouvelles collaborations.

Sa scénographie sera imaginée par le Duo Bruxellois Deborah Bowmann et donnera lieu à l'édition d'un numéro spécial du catalogue Buy-self.

Date : **Septembre 2023**

Lieu : **Fabrique Pola, Bordeaux**

Budget global : **64500 euros TTC**

Partenaires :

Ville de Bordeaux : 20000 euros (*demander en 2023*)

Drac Nouvelle Aquitaine : 7000 euros (*Acquis en 2022 à demander en 2023*)

Région Nouvelle Aquitaine : 7000 euros (*à demander en 2023*)

CNAP aide à l'édition : 20000 euros (*à demander en 2023*)

Astre (table ronde) 3500 euros (*à demander en 2023*)

Fonds propres : 7000 euros

DEBORAH BOWMAN



NUIT DE FLOU, FESTIVAL DES EXPRESSIONS PLASTIQUES

En ouverture de notre programme anniversaire nous organiserons une nouvelle édition de notre festival d'expressions plastiques «NUIT DE FLOU». Sa programmation intimement liée à l'exposition «Diasporama» agrègera un ensemble d'expressions, performances, lectures, vidéo, jeux de rôles... Elle sera aussi l'occasion d'imaginer des invitations à des étudiants de l'EBABX et d'autres écoles d'art de nouvelle aquitaine.

Date : **Septembre 2023**

Lieu : **Fabrique Pola, Bordeaux**

Budget global : **52000 euros TTC**

Partenaires :

Ministère de la culture appel à projet Festivals : 30000 euros (*à demander en 2023*)

Région NA, aide à la manifestation : 15000 euros (*à demander en 2023*)

Fonds propres : 7000 euros



CHARLIE AUBRY Installation à l'espace Saint Rémi

Une invitation faite à l'artiste Charlie Aubry pour imaginer une installation spécifique pour l'espace Saint rémi à Bordeaux. Cette création sera imaginée dans l'idée de proposer une oeuvre qui associe des acteurs de la seconde main, du réemploi et du recyclage. Elle pourra donner lieu à un partenariat avec l'université et son FabLab (cohabit, Pierre Grangé Praderas) et intégrer la programmation du FAB (octbre 2023, si l'avancée du projet le permet).

Elle s'appuiera sur les financements de l'appel à projet Astre, le dispositif Cultures Connectées de la région et la Drac Nouvelle Aquitaine. L'idée d'associer François Quintin en tant que commissaire serait intéressante pour donner une visibilité plus nationale à ce projet.

François Quintin

Date : **mi-octobre 2023**

Lieu : **Espace Saint Rémi Bordeaux, Bordeaux**

Budget global : **54000 euros TTC**

Partenaires :

DRAC et région NA appel Cultures connectées: 30000 euros (*à demander en 2023*)

Astre appel à projet coopération : 15000 euros (*à demander en 2023*)

Ville de Bordeaux : 5000 euros (*à demander en 2023*)

FAB : 4000 euros

Amos : aide en nature

Cohabit- Université Bordeaux montaigne aide en nature (festival FACTS)



RESIDENCE ART ET ENTREPRISE **Planfor (40 Landes)**

Pour 2023, nous travaillons à une résidence en entreprise au sein de la société Planfor installée au coeur de la forêt des Landes.

Spécialisée dans la culture de plans forestier pour la sylviculture, la société Planfor a manifestée son intérêt pour accueillir un artiste dans le cadre du programme initié par le ministère de la culture

Date : **mi-octobre 2023**

Lieu : **Uhecq et Parentis, (40 Landes) Bordeaux**

Budget global : **8000 euros TTC**

Partenaires :

Ministère de la culture : 8000 euros (*à demander en 2023*)



Un projet de mobiliers sculpturaux, allégories au monde animal sera soumis au budget participatif de la ville de Bordeaux. Il associe la collection du Museum d'histoire naturelle et met en scène une sélection d'animaux communs en voie d'extinction, sous la forme de sculptures en fonte d'aluminium présentées sur un ensemble de socles faisant office de mobilier dans l'espace public. La séquence paysagée entre le pont de pierre et Saint est identifiée pour accueillir cet hommage au règne animal.

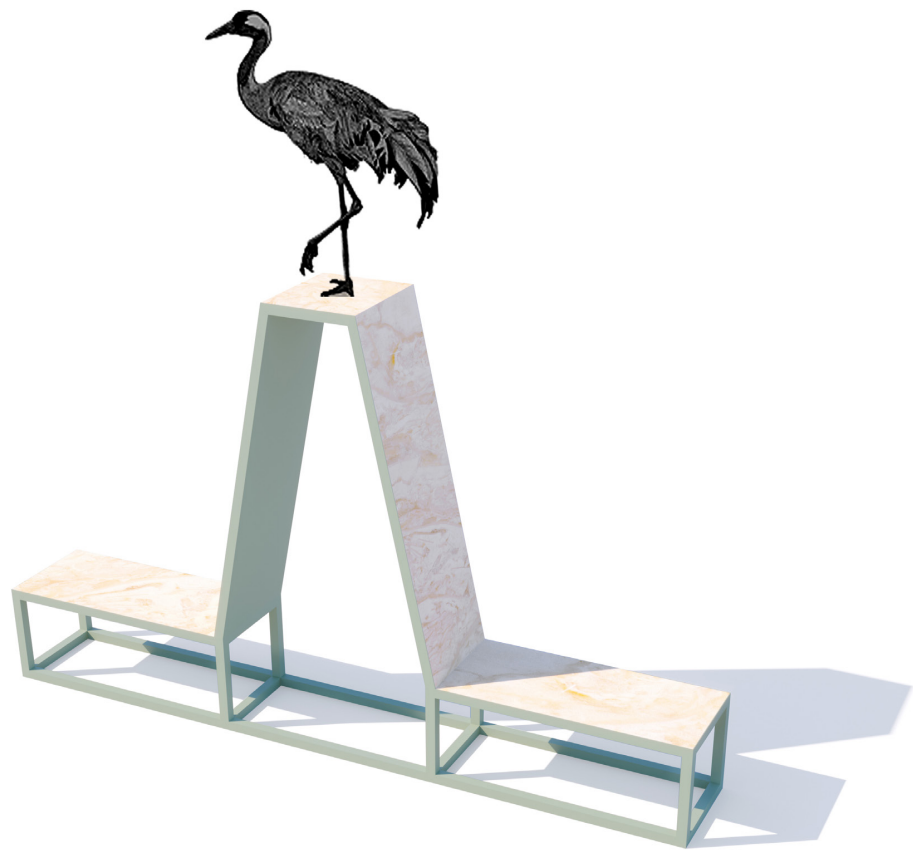
Date : **mi-octobre 2023**

Lieu : **La Benauge, Bordeaux**

Budget global : **140000 euros TTC**

Partenaires :

Budget participatif de la Ville de Bordeaux 140000 TTC (*à demander en 2022*)



ZEBRA3

Partage et production de l'art contemporain

Annexe II

Indicateurs d'évaluation

Indicateurs d'évaluation

Les indicateurs d'évaluations ci-après détaillés sont déclinés selon les trois grands axes à partir desquels l'association déploie son projet associatif. Ils visent à mesurer et apprécier les actions menées par l'association afin de proposer un appui à l'échange entre l'ensemble des partenaires liant la convention pluriannuelle d'objectif, et d'améliorer la mise en oeuvre des objectifs conjointement fixés.

1. LE SOUTIEN AUX ARTISTES et JEUNES PROFESSIONNELLES par l'expérimentation, la production et la diffusion en mettant en oeuvre des formats de résidence et d'accueil agiles et contextuels.

Objectifs :

Soutenir la recherche et la création, la rencontre et l'implication des personnes

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'artistes invité.es, rémunéré.es et diffusé.es par an
- Publics impliqués et accueillis

Indicateurs qualitatifs :

- Pluralité des artistes impliqué.es (âge, égalité femmes./hommes, typologies de pratiques.)
- Pertinence des modalités de mise en oeuvre des différents dispositifs, (résidences, festival, programmes de recherche et de diffusion), modalités coopératives et diversité des partenaires associé.es
- Efficacité des modus opérandi en adéquation avec les pratiques des artistes accompagné.es

2. LA TRANSMISSION PAR LE PRISME DU « FAIRE » ET DES SAVOIR-FAIRE :

Objectifs :

Partager l'acte créatif, mixer les publics, créer des temps de partage, de médiation et de création imaginés et conduits par des artistes.

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'artistes invité.es, rémunéré.es.
- Publics impliqués et accueillis

Indicateurs qualitatifs :

- Pluralité des artistes impliqué.es (âge, égalité femmes./hommes, pratiques artistiques)
- Mixité des publics (amateurs, scolaire, enfants...)
- Engagement des actions dans les thématiques de sensibilisation aux enjeux environnementaux

3. LA STRUCTURATION D'UNE ÉCONOMIE POUR LES ARTISTES DE LA FILIÈRE :

Objectifs :

Organiser et proposer l'accès à un outil partagé de professionnalité, participer au renforcement de l'économie des artistes plasticien.nes, faciliter la transition entre formation initiale et amorçage de l'activité professionnelle.

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'adhérent.es, d'artistes et de projets accueillis
- Nombre d'étudiant.es accueilli.es

Indicateurs qualitatifs :

- Pluralité des artistes impliqués (âge, égalité femmes./homme, typologies de pratiques.)
- Nature et qualité des collaborations entre membres, artistes et équipes artistiques accueillies.
- Pertinence et effets générés sur les parcours professionnels. (opportunités générés, appels à projets obtenus, efficacité des structurations de projets)

ZEBRA3

Partage et production de l'art contemporain

Annexe III

Budgets prévisionnels 2022-2023-2024

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	95 575,69 €	70 - Recettes propres	297 354,11 €
Achats d'études et de prestations de services	68 363,73 €	Diffusion	1 684,33 €
Achats non stockés de matières et fournitures	20 571,76 €	Résidences	- €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 582,16 €	Coordination	- €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 158,04 €	Commande publique	125 469,14 €
Fournitures administratives	400,00 €	Commande privée	167 163,84 €
Autres fournitures	1 500,00 €	Conception	- €
		MAD Atelier/ initiations / Formation	3 036,80 €
			- €
		Immobilisations corporelles	
61 - Services extérieurs	39 232,54 €	74- Subventions d'exploitation	116 000,00 €
Sous traitance générale / Honoraires	5 322,00 €	Région Nouvelle-Aquitaine	28 000,00 €
Locations / Transports	27 921,74 €	DRAC Nouvelle-Aquitaine	45 000,00 €
Entretien et réparation	70,80 €	Ville de Bordeaux	30 000,00 €
Assurances	5 918,00 €	Département de la Gironde	13 000,00 €
Documentation	- €		
	- €		- €
62 - Autres services extérieurs	11 792,35 €		
	- €		- €
Publicité, publications	45,43 €		- €
Déplacements, missions et réceptions	10 958,28 €		- €
Frais postaux et de télécommunication	113,09 €		
Services bancaires	424,80 €		- €
Divers	250,75 €		- €
63 - Impôts et taxes	1 148,23 €	75 - Autres produits de gestion courante	525,00 €
Impôts et taxes sur rémunérations	1 148,23 €	Autres	
64 - Rémunérations du personnel	243 407,00 €	Adhésions	525,00 €
Salaires et traitements	182 907,65 €	76 - Produits financiers	1 500,00 €
Charges sociales	60 499,35 €	77 - Produits exceptionnels	- €
Autres charges de personnel	- €	Sur opération de gestion	- €
65 - Droits d'auteur	20 595,50 €	Sur exercices antérieurs	- €
		78- Reprise sur fonds dédiés	17 327,20 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	79 - Transfert de charges	- €
68 - Dotation aux amortissements,	20 955,00 €		- €
Dotation aux amort.	20 955,00 €		
Fonds dédiés	- €		
TOTAL	432 706,31 €		432 706,31 €

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	100 354,48 €	70 - Recettes propres	315 790,43 €
Achats d'études et de prestations de services	71 781,92 €	Diffusion	1 684,33 €
Achats non stockés de matières et fournitures	21 600,35 €	Résidences	- €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 661,27 €	Coordination	- €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 315,94 €	Commande publique	143 905,46 €
Fournitures administratives	420,00 €	Commande privée	167 163,84 €
Autres fournitures	1 575,00 €	Conception	- €
		MAD Atelier/ initiations / Formation	3 036,80 €
		Immobilisations corporelles	
61 - Services extérieurs	41 194,17 €	74- Subventions d'exploitation	118 050,00 €
Sous traitance générale / Honoraires	5 588,10 €	Région Nouvelle-Aquitaine	29 400,00 €
Locations / Transports	29 317,83 €	DRAC Nouvelle-Aquitaine	45 000,00 €
Entretien et réparation	74,34 €	Ville de Bordeaux	30 000,00 €
Assurances	6 213,90 €	Département de la Gironde	13 650,00 €
Documentation	- €		- €
	- €		- €
62 - Autres services extérieurs	12 381,96 €		
	- €		- €
Publicité, publications	47,70 €		- €
Déplacements, missions et réceptions	11 506,19 €		- €
Frais postaux et de télécommunication	118,74 €		
Services bancaires	446,04 €		- €
Divers	263,29 €		- €
			- €
63 - Impôts et taxes	1 205,64 €		
Impôts et taxes sur rémunérations	1 205,64 €	75 - Autres produits de gestion courante	551,25 €
		Autres	
64 - Rémunérations du personnel	255 577,35 €	Adhésions	551,25 €
Salaires et traitements	192 053,03 €		
Charges sociales	63 524,32 €	76 - Produits financiers	1 575,00 €
Autres charges de personnel	- €		
65 - Droits d'auteur	21 625,28 €	77 - Produits exceptionnels	- €
		Sur opération de gestion	- €
		Sur exercices antérieurs	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €		
68 - Dotation aux amortissements,	20 955,00 €	78- Reprise sur fonds dédiés	17 327,20 €
Dotation aux amort.	20 955,00 €		
Fonds dédiés	- €	79 - Transfert de charges	- €
			- €
TOTAL	453 293,88 €		453 293,88 €

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	105 058,26 €	70 - Recettes propres	334 151,74 €
Achats d'études et de prestations de services	75 200,10 €	Diffusion	1 684,33 €
Achats non stockés de matières et fournitures	22 628,94 €	Résidences	- €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 740,38 €	Coordination	- €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 473,84 €	Commande publique	162 266,77 €
Fournitures administratives	440,00 €	Commande privée	167 163,84 €
Autres fournitures	1 575,00 €	Conception	- €
		MAD Atelier/ initiations / Formation	3 036,80 €
		Immobilisations corporelles	
61 - Services extérieurs	43 155,79 €	74- Subventions d'exploitation	120 100,00 €
Sous traitance générale / Honoraires	5 854,20 €	Région Nouvelle-Aquitaine	30 800,00 €
Locations / Transports	30 713,91 €	DRAC Nouvelle-Aquitaine	45 000,00 €
Entretien et réparation	77,88 €	Ville de Bordeaux	30 000,00 €
Assurances	6 509,80 €	Département de la Gironde	14 300,00 €
Documentation	- €		- €
	- €		- €
62 - Autres services extérieurs	12 971,59 €		
	- €		- €
Publicité, publications	49,97 €		- €
Déplacements, missions et réceptions	12 054,11 €		- €
Frais postaux et de télécommunication	124,40 €		
Services bancaires	467,28 €		- €
Divers	275,83 €		- €
			- €
63 - Impôts et taxes	1 263,05 €	75 - Autres produits de gestion courante	577,50 €
Impôts et taxes sur rémunérations	1 263,05 €	Autres	
64 - Rémunérations du personnel	267 747,70 €	Adhésions	577,50 €
Salaires et traitements	201 198,41 €	76 - Produits financiers	1 650,00 €
Charges sociales	66 549,29 €	77 - Produits exceptionnels	- €
Autres charges de personnel	- €	Sur opération de gestion	- €
65 - Droits d'auteur	22 655,05 €	Sur exercices antérieurs	- €
		78- Reprise sur fonds dédiés	17 327,20 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	79 - Transfert de charges	- €
68 - Dotation aux amortissements,	20 955,00 €		- €
Dotation aux amort.	20 955,00 €		- €
Fonds dédiés	- €		- €
TOTAL	473 806,44 €		473 806,44 €

ZEBRA3

Partage et production de l'art contemporain

Annexe IV

*Plan de lutte contre les violences
et le harcèlement sexistes et sexuels*

Plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels

En attente des recommandations spécifiques au secteur des arts visuels, Zébra3 s'engage à organiser et mettre en oeuvre un plan de lutte contre les VHSS, à sensibiliser, informer tous ses membres et invité.es et prévenir tout comportement relevant du harcèlement sexuel ou des violences à caractère sexiste.

1. En mettant en oeuvre les obligations du code du travail en matière de prévention et de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et séxuels.

Le conseil d'administration représenté par sa présidence prendra dans les plus brefs délais toutes dispositions nécessaires en vue de prévenir les faits de harcèlement sexuel, d'y mettre un terme et de les sanctionner.

Pour cela il s'appuiera sur tout signalement ou sollicitation porté à sa connaissance par la personne référente en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au sein de la structure. Il pourra aussi s'appuyer sur tout autre dispositif mis en oeuvre pour relever et signaler des agissements sexistes ou des comportements de harcèlement sexuels.

Un dispositif de signalement sera notamment mis en oeuvre dans le cadre d'une réflexion plus large à l'échelle de la Fabrique Pola afin de désigner un ensemble de référents formés, aptes à recueillir des signalements et des alertes.

L'association procédera à la diffusion d'informations pour les salariées et de l'ensemble des adhérent.es et invité.es de l'association :

Par l'affichage dans les lieux de travail ainsi que dans les locaux ou à la porte des locaux de l'article 222-33 du code pénal ainsi que des actions contentieuses civiles et pénales ouvertes en matière de harcèlement sexuel et des coordonnées des autorités et services compétents » (article L.1153-5).

2. Former les responsables légaux, la direction, les salarié.es, et les personnes désignées référentes

Des sessions de formation seront diligentes pour les responsables légaux, la direction, les salarié.es, et les personnes désigné.es référentes au sein de la structure.

Des sessions de formations seront programmées de manière collective à l'échelle de la Fabrique Pola, auxquelles les membres de Zébra3 participeront. Elles structureront la mise en oeuvre d'un réseau de référentes et de référents à l'échelle globale de nos locaux de travail.

3. En sensibilisant les équipes permanentes et temporaires et en organisant la prévention des risques

Une personne référente sera désignée au sein de la structure, à terme, un réseau de référent.es sera organisé à l'échelle globale de notre lieu de création (travail engagé avec la Fabrique Pola) des liens utiles et numéros de téléphones seront affichés.

Le règlement intérieur de l'association, joint à toute nouvelle adhésion comportera un point explicite sur la prévention de ces risques et sur les risques encourus en cas d'infraction à la loi.

Tous nos contrats (artistes, salarié.es, comporteront un article mentionnant le strict respect des droits dans le domaine des violences et harcèlement sexistes et sexuels, ainsi que les risques encourus en cas d'infraction à la loi)

4. Créer un dispositif interne de signalement et traiter systématiquement chaque signalement

Un procédure interne sera mise en oeuvre collectivement par l'ensemble des salarié.es et validée par le conseil d'administration. Elle détaillera clairement le protocole de signalement interne à mettre à disposition de tous les membres de l'association et de ses invité.es.

En cas de signalement, l'association s'engage à assurer la protection des personnes signalant les faits, des témoins éventuels, d'écouter et orienter le plus expressément possible l'ensemble des personnes concernées. D'informer les personnes et de les orienter afin d'engager des démarches judiciaires si elle le souhaite. D'assurer, le cas échéant, une procédure disciplinaire prévenant tout contact avec les personnes incriminées.

5. Evaluation des actions engagées

Une évaluation des actions engagées sera réalisée afin de répertorier les mesures mise en oeuvre et leur efficacité. Le conseil des salarié.es de l'association et son conseil d'administration seront pleinement impliqués dans la mise en oeuvre de l'ensemble des mesures et de leur évaluation.

6. Adhésion au plan ANGELA

L'association s'engage à intégrer le dispositif ANGELA, réseaux de lieux sûrs maillant le territoire. Si une personne ne se sent pas en sécurité, se sent harcelée, elle peut trouver refuge dans l'un des établissements partenaires – identifié grâce au sticker sur sa vitrine – et demander « Angela »

